

**Etude de faisabilité de mise en place d'un centre  
Ecole de 2<sup>ème</sup> Chance-Nouvelle Génération Dar Dmana  
Province d'Ouezzane  
Rapport**

**Fouad SAFA, consultant**

**2016**

**Liste des abréviations :**

APDN, Agence pour la Promotion et le Développement du Nord

DEN, Direction de l'Éducation Non Formelle

ENF, Education Non Formelle

E2C/NG, Ecole de la deuxième Chance Nouvelle Génération

FPA, Formation par apprentissage

FP, Formation professionnelle

HCP, Haut Commissariat au Plan

INDH, Initiative Nationale du Développement Humain

ISTA, Institut Spécialisé de Technologie Appliquée

MENFP, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

OFPPT, Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

ONG, Organisation Non Gouvernementale

## Sommaire

### Introduction

#### I. Présentation générale de l'étude

I.1. contexte et justification

I.2. Objet de l'étude

I.3. Objectifs de l'étude

I.4. Méthodologie de l'étude

#### II. Le projet du centre Dar Dmana : état de lieux

II.1. le contexte socio économique

II.2. le contexte éducatif

II.2.1. Les données du décrochage

II.2.2. Les données de l'insertion en ENF

II.2.3. L'organisation éducative e l'ENF au niveau de la province d'Ouazzane

II.2.4. Traits distinctifs de L'ENF au niveau de la province d'Ouazzane

II.2.6. le contexte institutionnel

II.3. le contexte du projet du centre Dar Dmana : synthèse

#### III. Le centre école de deuxième chance/nouvelle génération Dar Dmana

III.1. La vision

III.1.1. l'implantation du centre

III.1.2. la vision

III.1.3. Les missions du centre

III.1.4. les principes de référence du centre

III.1.5. les objectifs du centre

III.2. La consistance du centre

III.2.1. l'établissement d'accueil

III.2.2. la consistance éducative

III.3. les filières de formations et le cursus

III.4. les ressources humaines

**IV. la gestion du centre**

**V. la gestion du centre**

**VI. Recommandations**

**Cahier de charges du centre**



## **Introduction**

La politique entamée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENPF), à travers la Direction de l'Éducation Non Formelle (DENF), qui consiste à implanter des centres d'éducation non formelle nouvelle génération (les écoles de deuxième chance-deuxième génération), se concrétise par la multiplication de projets conçus ou mis en œuvre.

Vu que le fait de la déscolarisation est fortement lié aux conditions de vie des familles et des conditions de scolarisation des enfants, cibler les zones les plus touchées par le phénomène et les plus précaires aussi bien sur le plan social qu'éducatif paraît une priorité. D'autant plus que les expériences lancées prennent de l'ancrage et ouvrent la voie à une amélioration de la nouvelle stratégie.

Dans ce cadre, la Direction de l'Éducation Non Formelle a lancé une étude de faisabilité pour la création d'un centre d'éducation non formelle, nouvelle génération (centres E2C/NG) au niveau de la Direction Provinciale du MENFP de Ouazzane.

Le présent rapport présente les résultats du travail effectué à la demande de la Direction de l'Éducation Non Formelle pour la réalisation de cette étude de faisabilité en vue de la création dudit centre.

## I. Présentation générale de l'étude

### I.1. Contexte et justification

La province de Ouezzane, presque entièrement rurale (18 communes territoriales dont une seule municipalité), connaît un contexte scolaire assez difficile vu les contraintes socio économiques liées au monde rural. L'abandon scolaire voire la non scolarisation sont parmi les conséquences les plus saillantes de ce contexte. Palliant à cette situation, dans le cadre de l'action de la Direction de l'ENF, l'AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et la Direction Provinciale de l'MENFP déploient un programme d'insertion/réinsertion des enfants hors de l'école. Le programme de la deuxième chance a pu bénéficier à 29.935 enfants pour l'année 2014-2015.

Cette année, selon le recensement effectué dans le cadre de la caravane « Child to Child » de la session d'Avril 2015, il s'est avéré qu'un nombre important d'enfants non scolarisés auraient besoin d'être insérés dans le programme de la 2<sup>ème</sup> chance. Cette population est composée des profils suivants:

- Des enfants non scolarisés, appartenant à des milieux pauvres et précaires,
- Des enfants travaillant dans des exploitations familiales dans des conditions souvent sévères,
- Des enfants déscolarisés, majoritairement des filles, dont l'âge dépasse 12 ans,
- Des enfants issus de milieux socio économiques pauvres ou précaires, souffrant de difficultés de scolarisation et dont l'âge (9/18 ans) dépasse le niveau scolaire dans lequel ils se trouvent,
- Des enfants n'ayant pas pu réintégrer le système éducatif formel à l'issue de leur passage par les classes de l'ENF. L'accès à la formation professionnelle leur est impossible, ne répondant pas aux conditions formelles d'accès ou ne disposant pas de moyens financiers pour s' maintenir.

Une approche innovante est appelée à répondre aux besoins de cette population en matière de compétences de base et de qualification professionnelle, tout en prenant en charge sa grande diversité sociale et scolaire.

Cette approche s'effectuera dans le cadre de la nouvelle stratégie de la DENF (2013) dont les objectifs stratégiques sont :

« **Objectif 1:** aider l'école à retenir tous les enfants inscrits pour au moins la période d'obligation scolaire (approche préventive, accompagnement scolaire et veille éducative),

**Objectif 2:** faciliter la réinsertion scolaire des enfants non scolarisés ou déscolarisés qui souhaitent reprendre le parcours normal du système formel,

**Objectif 3 :** préparer les enfants et les jeunes (12-15 ans) qui le souhaitent à entreprendre un apprentissage ou une formation professionnels pour l'insertion dans les centres de formation professionnelle ou dans le collège et offrir aux jeunes (15 ans et plus) des programmes de mise à niveau et d'initiation aux métiers et une orientation et accompagnement pour l'insertion socioprofessionnelle.

Cette stratégie renforce les programmes d'intervention existants, à savoir l'E2C pour les enfants non scolarisés (8-11 ans), et les programmes préventifs, mais elle insiste plus particulièrement sur le renforcement du programme couplant l'éducation de base, la préprofessionnalisation et la qualification professionnelle pour la préparation à la vie des enfants et jeunes (13-20 ans).

Le programme de préparation à la vie active comprend :

- La mise à niveau éducative,
- La préprofessionnalisation,
- La qualification professionnelle,
- L'orientation et l'accompagnement pour l'insertion socioprofessionnelle,

Ce programme, répondant à l'orientation stratégique de l'ENF et relevant de la mise en œuvre de la Vision Stratégique 2015-2030, fait déjà l'objet de mise en œuvre réfléchi à partir du modèle des Maisons Familiales Rurales et des Ecoles de la deuxième chance-2<sup>ème</sup> génération.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet du centre Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance-Nouvelle Génération Dar Dmana à Ouezzane, AREF de Tanger-Tétouan-El Hoceima.

## **I.2. Objet de l'étude**

L'étude consiste en la description et l'analyse des conditions de mise en place du centre d'éducation non formelle/E2C nouvelle génération Dar Dmana (centre ENF/E2C NG) à

Ouezzane, relevant de l'AREF de Tanger-Tétouan-El Hoceima. Cette étude portera, selon les TDR de la DENF, sur :

- l'environnement : état de non scolarisation et déscolarisation, activités socioéconomiques, opportunités d'insertion des bénéficiaires du quartier lieu d'implantation du centre;
- L'aspect « partenaires intervenants dans le centre » ;

### **I.3. Objectifs de l'étude**

#### **I.3.1. Objectif général**

L'objectif général de l'étude est de définir, via l'analyse de sa faisabilité, les conditions d'une mise en place réussie d'un centre d'éducation non formelle E2C-NG *Dar Dmana* à Ouezzane.

#### **I.3.2. Objectifs spécifiques**

- Procéder à une analyse du milieu environnant du centre (les besoins du public cible en termes d'insertion socio économique, les structures socio économiques, tissu associatif) ;
- Identifier les partenaires socioéconomiques potentiels du centre (artisans, entreprises, services publics) ;
- Tracer les étapes de mise en place des centres socioéducatifs ;
- Elaborer un cahier des charges (CPS) relatif au centre.

### **I.4. Méthodologie**

#### **I.4.1. Les étapes de l'étude :**

L'étude s'est effectuée selon quatre étapes :

##### ➤ Analyse du milieu

Il s'agit de réaliser de dresser un état des lieux de l'environnement humain, économique et institutionnel du territoire d'accueil. Une analyse de ce milieu permettra de dégager :

- les caractéristiques de la population-cible du centre : profils des déscolarisés, non scolarisés, filles, garçons, âge, milieu socio économique ;



- les besoins des jeunes : les besoins objectifs, les besoins exprimés et les besoins ressentis ;
- les caractéristiques de l'environnement institutionnel et économique et des métiers en vue de concevoir un centre en phase avec la dynamique socio économique locale et identifier objectivement les structures d'insertion;
- Consultation des acteurs institutionnels, privés et associatifs en vue de :
  - Identifier les programmes de prise en charge des élèves en apprentissage professionnel. Définir les domaines d'activité pouvant accueillir les jeunes et les modes d'insertion serait l'objectif de cette démarche exploratoire.
  - Identifier les acteurs pouvant intervenir dans la processus de l'éducation non formelle dans sa nouvelle configuration : l'INDH, la Formation professionnelle, les acteurs associatifs, les entrepreneurs, les artisans,
  - Définir les modes d'actions propres à ces acteurs et leur rôle dans la convergence des stratégies,
- Définition du centre E2C-NG Dar Dmana :
  - Identifier les opportunités et les contraintes, les forces et les faiblesses, ainsi que les risques que comporte le projet,
  - Elaboration d'un CPS définissant la démarche et les conditions de mise en œuvre du centre.

#### **1.4.2. La démarche de l'étude :**

- Le champ de l'étude
- L'étude a concerné la province d'Ouezzane.
  - Le recueil de l'information :  
Le recueil de l'information s'est fait dans le cadre d'une étude qualitative, à travers :
    - Des visites de centres d'ENF au niveau de la province et de la région,
    - Des rencontres avec les personnes ressources impliquées dans le champ de l'Education/Formation et des acteurs socio économiques et associatifs ;
  - Les visites:

Elles ont concerné :

- Le responsable régional ou provincial de l'INDH,
- Le délégué régional de la Formation Professionnelle,
- Le délégué régional de l'Artisanat,
- Le délégué régional de l'Entraide Nationale,
- Le Président de la Chambre de commerce,
- Des chefs d'entreprise (2 à déterminer),
- Des artisans,
- Les élus (conseil provincial, conseil communal),
- Les associations actives dans le domaine socio éducatif au niveau de la Province,
- Les coopératives et les groupements d'intérêt économique actifs au niveau de la Province,
- Les établissements constituant l'environnement immédiat du centre Dar Dmana : l'Institut de technologie appliquée, le centre d'orientation et de conseil agricole,

➤ **Les outils de recueil de l'information :**

La phase de recueil de l'information a consisté en visites d'établissements et de d'organismes et de centres de formation, en rencontres avec des responsables et des acteurs et en réunions de discussion avec la population concernée par le projet. La collecte de l'information s'effectuera donc à l'aide des outils suivants :

- Une fiche de collecte de l'information : elle est destinée aux établissements, organismes, structures associatives et permet la collecte d'une information ciblée, exhaustive et précise concernant ces entités,
- Les guides d'entretiens, destinés à réaliser les entrevues avec les différents responsables et acteurs institutionnels, économiques et associatifs
- Les guides d'animation des focus groupes (groupes concernés : enfants cibles, parents, enfants anciens ou actuels inscrits dans les centres actuellement en fonction. Ils permettront d'identifier, besoins, attentes, attitudes, tendances, valeurs et contraintes selon les populations. Ces focus groupes concerneront :
  - Des superviseurs de l'Education Non Formelle (1 FC),
  - Des représentants d'associations actives en ENF,

- Des enfants réintégrés (1 FC),
- Des formateurs ENF (1 FC).

### Chronogramme de l'étude

Date	Etablissement	Objectifs	Personnes ressources
18/10/16	Direction Provinciale MENFP Ouazzane	Connaitre la réalité de l'ENF au niveau de la province	Inspecteurs superviseurs de l'ENF
18/10/16	Ecoles	Connaitre le vécu des bénéficiaires de l'ENF	Elèves bénéficiaires de l'ENF
18/10/16	Centres ENF	Connaitre le déroulement effectif et les contraintes de la pratique quotidienne de l'ENF	Animateurs (trices)
18/10/16	D.A.S ( INDH)	Présentation de la mission et sonder les possibilités de financement	Le chef de la DAS/Province de Ouazzane
18/10/16	Associations actives en ENF(3)	Connaitre le mode d'action des acteurs associatifs de l'ENF	Les présidents des associations
19/10/16	Association Sidi Redouane	Visiter le siège de l'association	La présidente de l'association
20/10/16	Agence de l'artisanat	Présentation de la mission. Avoir un aperçu sur les activités de l'agence	La présidente de l'agence
20/10/16	Délégation de l'Entraide Nationale	Présentation de la mission. Sonder les voies de convergence avec le projet du centre	Le délégué de l'E.N.
20/10/16	Chambre de l'Artisanat	Présentation de la mission. Connaitre la mission et le mode de fonctionnement de la chambre	Le directeur de la chambre
20/10/16	Le Conseil Municipal	Présentation de la mission. Prospector les possibilités de partenariat stratégique	Membre du Conseil municipal
20/10/16	Le Conseil Provincial	Présentation de la mission.	Le vice-président du

		Prospecter les possibilités de partenariat stratégique	Conseil Provincial
21/10/16	Délégation provinciale du Ministère de l'Agriculture	Présentation de la mission. Sonder les opportunités de formation	Le responsable du guichet unique
21/10/16	OFPPT	Complément d'information sur les métiers émergents au niveau du Grand Casablanca	La responsable de la formation
21/10/16	Association Nour	Connaitre le mode d'action de l'association	Le président de l'association

## **II. Le projet du centre Dar Dmana : état des lieux**

### **II.1. le contexte socio économique**

Le projet du centre de deuxième chance/nouvelle génération Dar Dmana s'inscrit dans un contexte socio économique majoritairement rural. Nouvellement créée la province de Ouazzane (17 communes territoriales) compte une seule commune territoriale urbaine, la municipalité d'Ouazzane. Cette réalité impacte fortement l'éducation qui reste précaire, enregistrant le taux d'abandon de 3,11 au niveau provincial, mais atteignant 6,79% au niveau de la commune Zghira. En plus de la dimension sociale, les dimensions éducative, associative et institutionnelle définissent le contexte du projet du centre Dar Dmana.

### **Cartographie communale de la province d'Ouazzane**

Source : site institutionnel de l'APDN

Selon le recensement de 2014, la population de la Province d'Ouazzane atteint 300 503 habitants pour une superficie de 1861,2 km<sup>2</sup>, soit une densité de 161,4 hab./km<sup>2</sup>, un peu plus que le double de la moyenne nationale qui est de 77,71 hab./km<sup>2</sup>.

La population d'Ouazzane représente 8,46% de la population de la région Tanger- Tétouan –Al Hoceima. La population rurale de la province atteint 230 390 habitants, soit 76,6% de population totale de la province<sup>1</sup>.

La province enregistre les indices de pauvreté suivants :

Taux de pauvreté	Indice de la sévérité de la pauvreté	Taux de vulnérabilité
11,2	0,6	23,5

Sur le plan économique, la province d'Ouazzane est connue pour ses cultures oléagineuses et la production d'huiles d'olive. On trouve deux types de structures de production d'huile d'olive: des équipements modernes d'une part et traditionnels d'autre part pour les produits de consommation locale. Par ailleurs, l'industrie de transformation alimentaire reste faible et quasi inexistante.

La ville d'Ouazzane est une ville d'artisanat depuis près de 4 siècles, elle abrite plusieurs corporations de métiers animés par plus de 5000 artisans et 3 coopératives artisanales.

La ville d'Ouazzane se caractérise par un tissu artisanal développé et des métiers typiques. Parmi les activités qui ont pu y subsister, on trouve :

- Le tissage de la laine est l'activité la plus ancienne et la principale,
- La Jellaba Ouazzania (vêtement porté aussi bien en hiver qu'en été) assure la renommée de la ville,
- Les métiers du bois qui se sont développés grâce à l'abondance de la matière première offerte,
- Les tourneurs de bois produisent des éléments et des articles au profit d'autres métiers artisanaux à savoir: des rouets pour les fileuses et les tisserands (Naoura), des planches à laver (Ferraka), des piques à brochette<sup>2</sup>...

Presqu'entièrement rurale, la province d'Ouazzane souffre d'une activité économique réduite, essentiellement artisanale et commerciale. La dimension rurale, hormis les oléagineux, ne constitue pas un levier de développement socio économique de la province.

---

<sup>1</sup> Les données empruntées au site institutionnel du HCP

<sup>2</sup> Site institutionnel de l'APDN

## II.2. le contexte éducatif : données de l'abandon scolaire

### II.2.1. Les données du décrochage

Les données quantitatives du décrochage de la province d'Ouazzane se présentent comme suit :

- Un taux global d'abandon de 3,11% au niveau de la province ;
- Le plus grand taux est de 6,79%, enregistré au niveau de la commune de Zghira ;
- 50% des communes rurales enregistrent un taux d'abandon compris entre 3,26% et 6,79%, l'autre moitié connaît un taux entre 0,40% et 2,77%.
- La répartition territoriale des valeurs de l'abandon pour au niveau de la province est la suivante :

#### Répartition territoriale des valeurs de l'abandon scolaire, province d'Ouazzane (2015)

Commune	Taux d'abandon	Valeurs de l'abandon		Les déscolarisés		Les décrocheurs	
		Total	Dont filles	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Azghira	<b>6,79</b>	216	131	46	22	170	109
Lamjaara	<b>4,61</b>	227	132	187	110	40	22
Masmouda	<b>4,03</b>	147	104	12	7	135	97
Brikcha	<b>3,75</b>	75	45	2	2	73	43
Sidi Bousbar	<b>3,69</b>	102	60	22	8	80	52
Taroual	<b>3,66</b>	126	87	36	22	90	65
Kalaa Boukarra	<b>3,55</b>	127	98	52	41	75	57
Zoumi	<b>3,26</b>	315	206	42	27	273	179
<b>Total Province</b>	<b>3,11</b>	<b>2155</b>	<b>1363</b>	<b>594</b>	<b>345</b>	<b>1561</b>	<b>1018</b>
Ain Baida	<b>2,77</b>	59	34	26	11	33	23
Asjen	<b>2,62</b>	81	49	26	17	55	32
Sidi Redouane	<b>2,59</b>	126	83	44	24	82	59
Ouazzane	<b>2,41</b>	386	218	44	17	342	201
Sidi Ahmed Charif	<b>2,36</b>	41	30	15	12	26	18
Moukrisset	<b>2,16</b>	59	38	1	0	58	38
Ouannana	<b>1,81</b>	46	31	25	13	21	18
Mzoufren	<b>1,51</b>	14	11	9	7	5	4
Beni Kella	<b>0,40</b>	8	6	5	5	3	1

Source : Direction provinciale du MENFP à Ouazzane

Il ressort de ce tableau une disparité territoriale importante des effectifs de l'abandon, soit pour motif de l'importance du taux d'abandon, soit du fait des effectifs scolarisés.

- La proportion des filles en abandon scolaire, au niveau de la province dépasse la part des garçons, affichant 63,2%. La proportion la plus grande atteint 75% (Beni Kella). Le taux le plus faible d'abandon des filles est de 56,4% enregistré au niveau de la commune d'Ouazzane.

On peut dégager de ces données la prédominance de l'abandon des filles dans le milieu rural, diminuant au niveau urbain mais sans tomber en-deçà de 55%, ce qui confirme la précarité de la scolarité des filles aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

- Sur le plan des valeurs de l'abandon, les communes enregistrent les effectifs suivants dans un ordre décroissant :

Commune	Effectifs de l'abandon	Taux par rapport à la province	Taux d'abandon de la commune
Ouazzane	386	18%	2,41%
Zoumi	315	14,6%	3,26%
Lamjaara	227	10,5%	4,61%
Azghira	216	10%	6,79%
Masmouda	147	6,8%	4,03%
Kalaa Boukarra	127	6%	3,55%
Sidi Redouane	126	5,8%	2,59%
Taroual	126	5,8%	3,66%
Sidi Bousbar	102	4,8%	3,99%
Asjen	81	3,8%	2,62%
Brikcha	75	3,8%	3,75%
Ain Baida	59	2,9%	2,77%
Moukrisset	59	2,9%	2,16%
Ouannana	46	2,5%	1,81%
Sidi Ahmed Cherif	41	1,9%	2,36%
Mzoufren	14	0,7%	1,51%
Beni kella	08	0,4%	0,40%
<b>Total</b>	<b>2155</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

On remarque, d'après ce tableau, une disparité importante entre les communes de la province d'Ouazzane en matière d'effectifs des élèves déscolarisés. Quatre communes dépassent chacune



10% du total des effectifs des déscolarisés (Ouazzane, Zoumi, Lamjaara, Zghira), totalisant à elles seules un effectif de 1244, soit 57,7% des effectifs de la province.

D'autre part, il ressort du tableau deux dimensions à prendre en considération dans toute approche territoriale de l'ENF. La première dimension concerne les territoires à grands effectifs de déscolarisés, autrement dit les réservoirs de décrocheurs. La deuxième dimension concerne le profil de territoire précaire vu le taux élevé de décrochage. Il s'agirait d'adapter l'approche en fonction de ces deux types de réalités.

### II.2.2. Les données de l'insertion en ENF

Les effectifs du décrochage au niveau de la province d'Ouazzane ont connu une évolution décroissante depuis 2006, diminuant de près 75%. Cette évolution est due à la rétention des élèves au niveau du cycle primaire et le déplacement au décrochage à la fin du cycle et au cycle collégial.

On remarque cependant que la baisse des effectifs ne se confirme pas comme tendance, car un rebond en 2013-2014 de 109% par rapport à l'année précédente a rompu la tendance de baisse, les effectifs passant de 123 733 à 259 111.

Cependant, hors cette hausse importante, une certaine régularité a marqué l'évolution des effectifs avec un taux de variation global de -79,8%.

**Evolution des effectifs de l'abandon scolaire au niveau de la province d'Ouazzane**

Année scolaire	2006-2007	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
effectifs	436 911	295 505	260 871	137 766	123 733	259 111	87 983
Taux de variation	**	-32%	-11%	-47%	-10%	109%	-66%

Source des données : Direction provinciale du MENFP à Ouazzane

L'insertion des décrocheurs dans le processus de l'éducation non formelle, au niveau de la province, a suivi une trajectoire beaucoup moins régulière que celle du décrochage. Le tableau suivant trace l'évolution des effectifs des bénéficiaires de l'ENF :

Année scolaire	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
Bénéficiaires	358	348	296	421	262	238	349	342	365	324	331	381	461	645	634	470	299
	55	52	76	36	29	22	50	94	18	19	77	98	99	70	88	88	35

L'évolution de l'insertion en ENF est marquée par une croissance qui s'est stabilisée aux alentours de 30%.

Année scolaire	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
Taux des insérés	5%	5%	10%	17%	12%	15%	14%	17%	17%	20%	20%	31%	39%	34%	33%	32%	35%

Pour l'année 2014-2015, sur un effectif de 87 983 déscolarisés, 29 935 ont bénéficié de l'offre de l'ENF, soit 35%. Sur cet effectif de bénéficiaires 10 449 ont pu être intégrés. En somme, un taux de 11,87% de l'ensemble de déscolarisés est inséré dans un cycle d'éducation formation. Le tableau suivant rend compte de cette situation :

**Répartition des insérés pour l'année scolaire 2014 et 2015**

Total bénéficiaires ENF	Insérés selon			Global insérés	Taux global d'insertion des bénéficiaires	Taux d'insertion parmi les déscolarisés
	Education formelle	Formation professionnelle	Formation par apprentissage			
29 935	7 109	1 354	1 986	10 449	35%	11,87%
Taux d'insertion	23,8%	4,6%	6,6%	35%		11,87

On remarque, à travers le tableau ci-dessus, la prédominance de la réinsertion dans l'Education formelle. Les effectifs réinsérés dans l'Education formelle représentent en effet 68% de l'ensemble des insérés. Cette réalité est problématique à plusieurs égards :

- Le retour à l'école ne concerne que le cycle primaire, ce qui signifie que les enfants réinsérés sont en grand nombre assez âgés. Or, l'âge des réinsérés constitue un obstacle à l'intégration durable des enfants ;
- Le nombre relativement important des réinsérés cacherait un taux de déperdition au cours de leur reprise au sein de l'école formelle ;
- L'environnement de l'école formelle étant différent de celui de l'ENF, le retour à l'école ne répondant pas aux besoins spécifiques des enfants réinsérés, la poursuite s'avère difficile pour eux ;
- Ces considérations impliqueraient certainement de relativiser l'importance de l'insertion au sein de l'école formelle.

### **II.2.3. L'organisation éducative de l'ENF au niveau de la province d'Ouazzane**

Les discussions réalisées avec les éducateurs et éducatrices de l'ENF, les superviseurs et les responsables des associations et avec les bénéficiaires eux-mêmes, laissent dresser le tableau suivant en guise d'état des lieux de l'ENF au niveau de la province de Ouazzane :

- Des conditions disparates :

Une disparité des conditions marque l'exercice des séances d'ENF. Dans certains milieux ruraux, les séances se déroulent dans des lieux de fortune ;

- Un espace marginalisé :

Selon les éducateurs et les éducatrices, les superviseurs, les responsables des associations et les bénéficiaires, l'espace qui leur est assigné comme un espace marginal. Réduit aux salles de cours (lorsqu'il s'agit d'écoles), cet espace est coupé du reste de l'établissement scolaire. Par ailleurs, les séances se déroulent hors horaire formel des cours, après la sortie des élèves. Les enfants sont contraints de vaquer le long de la journée pour commencer les cours après 17 h.

- Une éducation limitée :

Les activités de l'ENF se limitent strictement à l'enseignement à partir des manuels de la DENF auxquels on se conforme de manière assez aléatoire. La diversité des profils des bénéficiaires au niveau de l'âge, des acquis, de la stabilité familiale et psychologique, etc. ainsi parfois que les classes à niveaux multiples, impactent tant la gestion des classes que la cohérence de l'acte pédagogique.

- Une vie scolaire absente :

L'absence d'un espace ENF dédié grève lourdement le vécu des enfants au sein des écoles d'accueil. L'espace qui leur est réservé, strictement des salles de cours, manque d'aire de récréation, de sport, de jeu, de rassemblement avant de l'entrée en cours.

Le manque de structures éducatives telles qu'une bibliothèque, une salle multimédia et l'impossibilité de bénéficier des infrastructures de l'école impose des solutions de fortune : récréation dans les classes, improvisation d'activités pour les enfants, etc. ; dans ces conditions, on note un volontarisme personnel chez les éducateurs (trices) qui reste précaire et soumis à l'usure.

- Suivi des enfants :

Selon les animateurs et les animatrices, les bénéficiaires développent, selon leurs conditions, des perceptions et des attitudes liées à leurs difficultés sociales et psychologiques. Les difficultés scolaires des enfants sont intimement liées à leur précarité sociale et psychologique. Cette réalité est très peu prise en charge. En effet, les opérations

« child to child » et la « caravane » notamment, tablent sur le retour des décrocheurs en ENF. Cette démarche suppose une approche purement scolaire du décrochage, sans compter avec les difficultés sociales, psychologiques, physiques des enfants et leur famille.

Enfin, les associations et les animateurs n'ont que peu de moyens pour suivre les enfants en ENF et leur assurer un accompagnement global.

Mis à part les abandons que les associations ou même les éducateurs essaient de traiter par leurs moyens propres (contact personnel, appel des parents, aide des autres enfants, etc.), c'est après le cursus que les enfants sont livrés à eux-mêmes. Peu préparés à réintégrer l'école publique formelle, les lauréats de l'ENF retrouvent les mêmes conditions qui les ont poussés à l'abandon, aggravé par leur âge avancé, le faible niveau des acquis et les nouveaux comportements acquis à l'ENF et qui sont peu compatibles avec l'institution formelle, ainsi que le faible niveau d'acquisition. De même, l'accès à la formation professionnelle pose les deux problèmes relatifs aux compétences acquises et aux comportements.

#### **II.2.4. Traits distinctifs de L'ENF au niveau de la province d'Ouazzane**

L'éducation non formelle au niveau de la province d'Ouazzane, présente les aspects suivants :

- La domination du milieu rural avec, comme conséquence, une précarité de l'activité ENF,
- Un espace marginal dans les écoles primaires,
- Les associations sont très inégalement outillées pour effectuer les actions de l'ENF, ce qui impacte le rendement ;
- Les niveaux des acquis et des tranches d'âge sont tellement divers que l'activité de l'ENF souffre de manque d'homogénéité ;
- Au cours du cursus, on note une grande déperdition est notée parmi les bénéficiaires ;
- L'adaptation des enfants issus de l'ENF aux exigences des établissements formels est problématique en l'absence d'outils de suivi et d'accompagnement ;
- La volonté institutionnelle de formaliser le processus de l'ENF.

#### **ENF au niveau de la province d'Ouazzane : forces et faiblesses**

Thème	Forces	Faiblesses
Institution et acteurs associatifs	Volonté d'innover l'offre de l'ENF au niveau de la Direction provinciale ENFP d'Ouazzane	Acteurs associatifs locaux peu structurés
Cadre	L'établissement scolaire comme	Confinement et exclusion

	espace éducatif public	Stigmatisation Classes trop dispersées (zone montagneuse)
Recrutement et suivi	Efforts de l'institution efforts informels des acteurs associatifs	Durée de rupture pouvant être longue Suivi difficile Communication et information
Gestion pédagogique	Educateurs régulièrement formés Attitude flexible des éducateurs à l'égard des enfants Manuels disponibles Supervision régulière	Encadrement pédagogique et administratif insuffisant Classes très hétérogènes Peu d'assiduité des enfants Comportements à risque Peu d'adaptation après l'ENF
Perspectives	Idées et projets en vue	Faibles capacités de pilotage

### II.2.5. Le contexte associatif au niveau de la province d'Ouazzane

Le tissu associatif de la province est globalement jeune et peu engagé dans l'action associative d'envergure.

Trois associations sont partenaires du programme ENF au niveau de la province d'Ouazzane pour l'année scolaire 2016-2017 :

- Association Nour, Chefchaouen,
- Association Salam,
- Association l'Organisation Marocaine pour la Lutte contre le Décrochage Scolaire.

Le nombre d'enfants par animateur est de 10 sauf exception. La limitation du nombre de bénéficiaires par animateur est dictée par le souci de faire profiter le plus grand nombre de jeunes de l'opportunité qu'offre l'ENF aux jeunes diplômés.

Le tissu associatif de la province d'Ouazzane est jeune, en cours d'organisation sous l'impulsion de programmes socio économiques et culturels que différents départements publics lancent, et surtout sous l'effet de l'action de l'INDH.

Globalement, les associations concernées par l'ENF au niveau d'Ouazzane sont actives dans les domaines sociaux, éducatifs, culturels et sportifs. L'ENF prolonge les thèmes sociaux.

Les trois associations ont trois profils différents au niveau de la vocation, de la structure et de la l'envergure de l'action.

- Du point de vue de la structure,

Il s'agit de petites structures associatives, axées sur leur bureau, actives dans le milieu rural, dans un esprit de bénévolat et avec peu de moyens. Les plus actives sont liées à des associations basées à Tanger ou Chefchaouen qui les associent à leurs programmes. Leurs programmes sont très liés au programme de l'INDH.

- Du point de vue de l'action,

Il s'agit d'une action ponctuelle et fragmentée, dépendante de l'offre que représente l'INDH, l'ENF ou d'autres départements comme la Jeunesse et Sports, l'Artisanat, l'Entraide Nationale, l'OFPPT. Souvent, la diversité des actions, touchant la femme, l'enfant scolarisé, les déscolarisés, les démunis, etc., le nombre limité des bénéficiaires et le manque d'une stratégie intégrée, réduisent la portée de l'action des associations.

- Trois profils distincts :

- **Association Nour** : créée en 1994, c'est une association d'envergure régionale. Elle embrasse des domaines très divers : développement rural, tourisme de montagne, infrastructures, appui à la scolarisation, ENF, AGR, etc. elle compte 1053 adhérents, 4 bénévoles, 3 salariés. Assez structurée, elle entreprend une action régulière et répartie surtout entre Chefchaouen et Ouazzane. Partenaire de l'ENF à Ouazzane pour l'année 2016-2017

Point fort principal: partenariats et action soutenue ;

Point faible principal: disparité des actions, absence de suivi et évaluation.

#### Fiche descriptive de l'association Nour

Structure	Domaines	Partenariats	Projets et actions
<b>Bureau</b> : 7 membres, dont 4 femmes. Le président, la vice-trésorière et un conseiller sont de la même famille.	Développement rural ; tourisme de montagne ; solidarité sociale ; infrastructure ; appui à la scolarisation ; alphabétisation ; post-alphabétisation ; ENF ; AGR ; création de coopératives	MENFP ; Agence de l'Alphabétisation ; DENF ; Institut Français ; Projet MEDA ; APDN ; Entraide nationale ; Eau et Forêts ; plusieurs départements publics	Alphabétisation, depuis 2002 ; Distribution de vêtements, lunettes, fournitures scolaires; désenclavement ; AGR ; alimentation en eau potable
1053 adhérents	<b>Périmètre</b> : la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	<b>Bailleurs de fond</b> : la banque Mondiale ; Ambassade d'Angleterre ; Gouvernement Andalou(Espagne) ; Ambassade de France ; Province de Chefchaouen	Budget annuel moyen mobilisé : 700 000,00 DH

		(subvention)	
3 salariés			
Membre du réseau pour l'amélioration de la qualité de l'alphabétisation et le développement durable			
Points forts :	partenariats multiple et diversifié ; action soutenue ; moyens humains et financiers ; envergure territoriale ; longévité		
Points faibles	disparité des actions, absence de suivi et évaluation ; stratégie peu pensée		

La vision à l'origine de leur activité. A ce niveau, la différence entre les trois associations est de degré et non de nature :

En effet, la cohérence des programmes associatifs est d'autant plus visible qu'elle relève d'une vision stratégique.

➤ **Association Assalam pour le Développement social section d'Ouazzane,**

Assalam pour le Développement social est une association nationale. Créée en 1992, elle compte actuellement 30 sections à travers le Maroc.

Son champ d'action couvre aussi bien les domaines de bienfaisance que les actions de développement socio économique et le renforcement de capacités :

- Education, Formation, Enseignement
- Activités pour enfants et jeunes
- Activités sportives, Loisirs
- Santé et aide sociale
- Soutien de personnes en situation difficile
- Soutien scolaire, Alphabétisation

Ses objectifs sont définis ainsi :

- Dispenser des aides et des services dans le domaine social
- Améliorer la condition des orphelins, des veuves, des enfants défavorisés, des personnes âgées, des handicapés et des malades
- S'occuper des affaires de la famille en s'intéressant à l'enfance marginalisée, aux jeunes et aux conditions de la femme
- Créer des institutions à vocation sociale
- Participer à la diffusion de l'éducation sociale
- Offrir des services de santé aux familles et aux personnes démunies

- S'occuper du développement social particulièrement dans les zones rurales

La section d'Ouazzane est active en alphabétisation et en ENF en partenariat avec la DENF. Son programme pour l'année 2016-2017 comporte :

- Apprentissage des métiers de couture
- Apprentissage des métiers de la cuisine
- Soutien scolaire

L'action de l'association s'effectue en partenariat avec : l'Entraide Nationale, le MENFP, l'ADS, d'autres association dont Cœur Maroc ; Raaf (Katar).

Points forts	Points faibles
Bon ancrage à travers le Maroc	Objectifs trop disparates
Fort maillage associatif national et local	Tendance de bienfaisance
Régularité des actions	Actions peu intégrées dans une stratégie globale
Capacités managériales	Manque de suivi
Bonnes ressources humaines et financières	

➤ **L'Organisation Marocaine pour la Lutte contre le Décrochage Scolaire, Coordination d'Ouazzane**

La coordination d'Ouazzane, comme l'organisation mère, cible l'abandon scolaire. Cependant, l'objectif de lutte contre l'abandon scolaire figure parmi des objectifs plus larges. Ces derniers sont formulés comme suit : « les objectifs de l'organisation sont des objectifs sociaux, culturels et de développement. Elle entend réaliser toute action à même de contribuer à promouvoir le développement dans tous les domaines à travers des projets qui répondent à l'appel de l'INDH, surtout en ce qui concerne l'abandon scolaire ».

Un axe éducatif est aussi proposé comme champ d'intervention. Il concerne l'appui scolaire dans différentes formes, l'appui aux familles, les droits de l'enfant.

On remarque que la définition du champ d'intervention est tellement large qu'il embrasse toute action possible en la rattachant au développement.



L'essentiel des activités de la Coordination concerne les colonies de vacances et l'animation culturelle des établissements scolaires. Ses activités se font en partenariat avec le MENFP, la Jeunesse et sport et l'association Dar Dmana à Ouazzane.

Ses actions actuelles s'inscrivent dans le programme ENF.

La Coordination de l'Organisation de lutte contre l'abandon scolaire reste une association à la vision peu cernée et aux objectifs trop larges.

### ➤ **Le tissu associatif de la province**

Les associations de la province sont actives dans divers domaines. L'action ENF peut varier de 30 à 60% des activités des associations. Le caractère rural de la province impose un souci de développement territorial. Leurs capacités organisationnelles et managériales sont très inégales.

Trois niveaux d'approche permettraient de dresser leur expérience en ENF :

#### - Le niveau organisationnel :

Se revendiquant comme associations de proximité, elles s'inscrivent dans une optique d'appui aux populations démunies. Une panoplie d'actions est envisagée ou programmées selon les opportunités de financement, de partenariats ou de disponibilité des membres.

L'absence d'une structure administrative est le trait commun à toutes ces associations. La gestion s'en trouve marquée par l'amateurisme et les aléas des conditions personnelles des responsables qui deviennent, de fait, des administrateurs en l'absence d'employés dédiés.

#### - La gestion du programme ENF :

Les associations, dans leur activité d'ENF, gèrent de manière très inégale les différents aspects du programme. En effet, trois aspects sont à retenir :

##### ▪ La vision et la stratégie :

De petite taille, centrée sur un bureau restreint, généralement sans siège équipé, les associations de proximité fonctionnent à vue. Le cadre d'action est globalement généraliste avec une composante éducation.

Ce manque de vision stratégique et de démarche appropriée chez ces associations, en limitent les capacités de développement de projets innovants et viables. La relation au programme de l'ENF en est l'exemple majeur. Source de financement, ayant un dispositif pédagogique fonctionnel, ce programme est une voie de pérennisation de leur activité. Leurs attentes se concentrent sur les délais d'encaissement de la dotation par élève et sur sa valeur.

Peu engagés dans des partenariats solides, les associations ont comme partenaires principaux l'Entraide Nationale, l'INDH et la Direction de l'ENF. Cependant ces partenariats ne profitent pas nécessairement au projet des classes ENF.

A des degrés différents, la limite principale de ces associations consiste dans l'absence d'une vision innovante concernant la lutte contre la déperdition qui pourrait intégrer le programme de la Direction ENF. On pourrait noter :

- Les ressources humaines :

Sans salariés ou avec peu de salariés, les associations comptent seulement sur le travail des éducateurs ENF. Ne partageant pas nécessairement la démarche de l'association, ces derniers sont liés de fait à l'administration éducative (centre ENF au niveau de l'AREF) qui assure manuels, supervision, paiement et formation.

Les associations ne disposent pas de stratégie d'encadrement et de suivi des formateurs ni de politique d'intégration et de stabilisation. En général, la durée moyenne de stabilité des animateurs est de trois ans.

- L'aspect financier :

L'ENF gérée par les associations de proximité tourne uniquement avec les allocations de la Direction ENF. Sans apport de la part des associations, ce financement est orienté vers les émoluments des éducateurs et éducatrices. Ce qui réduit le financement ENF aux salaires de ces derniers

## **II.2.6. le contexte institutionnel**

La consultation des acteurs institutionnels au niveau de la province de Ouazzane a concerné les départements suivants : l'Artisanat via la chambre de l'Artisanat à Ouazzane ; la Formation Professionnelle via le centre de formation de l'OFPPT ; l'INDH via le chef de la division de l'action sociale à la Province (DAS) , la Jeunesse et Sport via la Délégation Provinciale a permis de dresser un état des lieux de l'offre en matière de formation et d'insertion professionnelles ainsi que du tissu institutionnel qui pourrait constituer une ressource de partenariats.

### **A. La Chambre de l'Artisanat de la province d'Ouazzane**

L'offre de formation proposée par le département de l'Artisanat concerne les métiers d'art à fort contenu culturel qui concerne les métiers traditionnels relevant du patrimoine culturel.

La formation par apprentissage est destinée aux élèves de la 6<sup>ème</sup> année du primaire au baccalauréat et au-delà. L'âge requis se situe entre 15 et 30 ans.

La formation par apprentissage (80% en entreprise /20% en formation).

L'insertion socio économique est privilégiée sous forme entrepreneuriale. L'auto-entrepreneuriat et l'organisation en coopératives figurent parmi les options proposées aux lauréats.

Les formations concernent les métiers en activité au niveau de la province :

- Le tissage
- La menuiserie traditionnelle
- Le tour de bois (kharrata)
- La ferronnerie

Au niveau du milieu rural, des activités sont valorisées à travers le partenariat avec des coopératives et des associatives. Des formations en poterie et tissage de fibres de palmier nain, notamment à Asjen, Ouannana et Sidi Redouane.

Le taux d'insertion est de 80%. Les lauréats sont soit embauchés par des entreprises modernes (Tanger), soit ils intègrent des coopératives, soit ils s'associent en coopératives, enfin une proportion est embauchée chez lamaallam au complexe de l'Artisanat.

Pour l'année 2015-2016, le taux de réussite était de 97,78%. Les inscrits étaient au nombre de 94, les filles représentant 25% des effectifs.

Le tableau suivant rend compte de l'activité de la formation par apprentissage en artisanat :

Centre	Métier	Durée formation	Lauréats	Abandon
Ouazzane	Menuiserie	11 mois	3	1
	Dessin sur verre	11 mois	2	0
	Couture traditionnelle	11 mois	17	14
	Couture moderne	11 mois	6	2
	Tissage	11 mois	1	0
	Broderie	11 mois	11	2
	Tapiserie	11 mois	1	0
<b>Sous total</b>			<b>41</b>	<b>19</b>
Zoumi	Menuiserie	11 mois	6	
	Couture	11 mois	12	

	traditionnelle			
	Broderie	11 mois	2	
<b>Sous total</b>			<b>20</b>	
Sidi redouane	Menuiserie	11 mois	8	
	Couture traditionnelle	11 mois	6	
Sous total			14	
<b>Total</b>			<b>75</b>	<b>19</b>
<b>Total inscrits</b>			<b>94</b>	

Le dispositif de formation initiale propose aux jeunes, des parcours de formation qui conduisent à leur qualification dans différents métiers de l'artisanat et leur permettent d'obtenir des diplômes et certificats correspondant à quatre niveaux de formation : Certificat d'Apprentissage Professionnel, Diplôme de Spécialisation, Diplôme de Qualification et Diplôme de Technicien.

### **B. L'OFPPPT**

La formation à l'OFPPPT présente deux formes :

- La formation non qualifiante et non diplômante, destinée aux enfants qui n'ont pas réussi la 6<sup>ème</sup> année du primaire.
- La formation diplômante offre quatre niveaux :
  - Spécialisation (condition d'accès : 6<sup>e</sup> année primaire)
  - Qualification (3<sup>e</sup> année du collège)
  - Technicien (niveau bac.)
  - Technicien supérieur (baccalauréat)

16 filières sont proposées mais les filières où le taux d'insertion est important sont : aluminium, mécanique auto, électricité d'installation, construction métallique.

La formation varie entre 6 mois et 1 an.

### **C. L'Entraide Nationale**

L'Entraide Nationale a lancé un programme de formation par apprentissage pour les enfants ayant le niveau de la 6<sup>ème</sup> année du primaire et la 3<sup>ème</sup> année du collège. Des diplômes de spécialisation professionnelle, de qualification et un certificat d'apprentissage sont livrés par les centres de formation par apprentissage.

Effectifs de bénéficiaires des établissements de l'E.N. 2015-201

<b>Etablissements</b>	<b>Nombre</b>	<b>Bénéficiaires</b>
<b>1.Établissements de protection sociale(EPS)</b>	<b>24</b>	<b>1496</b>
EPS maison d'attente (DAR EL OUMOUMA)	1	4
EPS personnes âgées	1	31
EPS soutien scolaire	22	1461
<b>2. Centres d'éducation et de formation(CEF)</b>	<b>42</b>	<b>700</b>
Espace alphabétisation	8	112
Espace assistance sociale	1	17
Espace jardin d'enfants	10	233
Espace formation métiers	22	338
<b>3. DAR EIMOUATTEN</b>	<b>3</b>	<b>207</b>
Ecoute et orientation	1	14
Espace jardin d'enfants	1	89
Espace formation métiers	1	104
<b>4. Jardin d'enfants</b>	<b>1</b>	<b>26</b>
Centre jardin d'enfants	1	26
<b>Total général</b>	<b>70</b>	<b>2429</b>

**D. La Division de l'action sociale à la province d'Ouazzane (INDH)**

La division de l'action sociale (DAS) considère l'éducation comme un domaine privilégié.

Il y a nécessité de mettre en place une structure d'éducation formation capable d'innover en matière de lutte contre l'échec scolaire mais en même temps préparer le jeunes en rupture scolaire à s'insérer socialement et économiquement. Le chef de la division a montré la disposition de la Province à appuyer un projet qui va dans le sens d'une action éducative intégrée, impliquant les différents acteurs et ancré territorialement.

Le bilan des réalisations de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) dans la province d'Ouazzane, durant 2010-2015, fait ressortir le lancement de 514 projets d'un montant global de 196,44 millions de dirhams (MDH).

Selon le rapport de la division des affaires sociales de la Préfecture de la province d'Ouazzane, les projets réalisés, qui ont bénéficié à plus de 200.000 personnes, notamment en milieu rural, portent sur 340 projets dans le cadre du programme transversal avec un budget de 115,51 MDH, dont 38,02 MDH financés par l'INDH et 76,99 MDH par les partenaires, 80 projets dans le cadre du programme de lutte contre la pauvreté en milieu

rural avec une enveloppe de 23,19 MDH, dont 11,16 MDH octroyés par l'INDH et 12,03 MDH financés par les partenaires.

Les projets visant à lutter contre l'exclusion sociale en milieu urbain, ont totalisé 23 projets avec une enveloppe financière de 22,17 MDH, dont 15,77 MDH financés par l'INDH et 6,40 MDH par les partenaires, alors que 71 projets ont porté sur la lutte contre la vulnérabilité avec un budget de 35,56 MDH, dont 17,40 MDH financés par l'INDH et 18,26 MDH à titre de contribution des partenaires.

Le programme transversal a totalisé 47 pc du montant global du budget réservé à l'ensemble des programmes, conformément à la nouvelle orientation de l'INDH privilégiant les activités génératrices de revenus, en raison de son rôle important dans la création d'emplois et l'amélioration des revenus des familles.

Par secteur, les activités génératrices de revenus (AGR) viennent en tête de liste avec 155 projets (40,65 MDH) suivi par le renforcement des infrastructures de base avec 100 projets (21,56 MDH), la création et l'équipement des centres d'accueil avec 84 projets (72,47 MDH), l'éducation et la scolarisation avec 73 projets (22,03 MDH), la santé avec 39 projets (16,48 MDH), le domaine religieux avec 29 projets (4,86 MDH) et l'animation socioculturelle et sportive avec 25 projets (12,41 MDH).

#### **Répartition des projets INDH de la Province d'Ouazzan per secteur**

Secteur	Nombre de projets	Budget
AGR	155	40,65 MDH
Infrastructures	100	21,56 MDH
Equipement centres d'accueil	84	72,47 mdh
Education	73	22,03MDH
Santé	39	16,48 MDH
Domaine religieux	29	4,86 MDH
Animation socio culturelle	25	12,41 MDH

Source : DAS, province d'Ouezzane

Comptant pour les années 2014 et 2015, 93 projets ont été réalisés en 2014 d'un montant global de 67,15 MDH, dont 14,71 MDH financés par l'Initiative, alors que 41 projets ont été réalisés en 2015 avec un budget de 36,05 MDH, dont 13,27 MDH octroyés par l'INDH.

#### **E. Le conseil provincial**

Le conseil provincial entreprend une action de renforcement des infrastructures relatives à l'éducation et la formation et au développement des capacités socio économiques. En partenariat avec l'INDH, l'Agence pour le Développement du Nord (APDN) et les départements publics, le Conseil Provincial a réalisé des projets touchant différents secteurs et différentes communes :

<b>commune</b>	<b>Secteur</b>	<b>Projet</b>	<b>Partenaires</b>
Lamjaara	Produits du terroir	Espace de commercialisation	INDH, APDN, Agriculture
Sidi Bousber	Animation socio culturelle	Centre multi disciplinaire	iNDH
Zoumi	Zoumi	Pressoir d'olives	INDH
Sidi Redouane	Education formation	Centre éducatif	INDH

La rencontre avec le vice-président du conseil provincial d'Ouazzane a permis de constater l'engagement des élus provinciaux dans l'appui de l'éducation formation. Prêt à établir un partenariat avec la Direction du MENFP de Ouazzane dans le cadre du projet du centre Dar Dmana, ils soutiennent l'idée d'une action d'envergure et durable. Par la même voie, un partenariat avec le conseil municipal et le conseil régional est aussi envisageable et souhaité par les élus.

#### **F. La Jeunesse et Sport**

Le département de la Jeunesse et Sport au niveau de la province d'Ouazzane compte des activités concernant les secteurs suivants :

- La jeunesse,
- Le sport
- L'enfance,
- La femme,

Le nombre des clubs de jeunes est passé de 7 en 2011 à 9 en 2016, dont 4 en milieu rural. 35 associations dont 8 en milieu rural sont actives au niveau des clubs.

Trois écoles de sport accueillent 34 associations et 100 adhérents.

Sur le plan des infrastructures, la province compte 8 installations sportives : terrains de sport, une salle de sport, une piscine.

### **II.3. Le contexte du projet du centre Dar Dmana: synthèse**

Il ressort de l'état des lieux dressé que le contexte du projet Dar Dmana se caractérise par les aspects suivants :

- Sur le plan social : un milieu majoritairement rural. Dominé par les activités saisonnières de subsistance (cueillette des olives par exemple), il encourage à l'abandon par le manque d'une insertion totale des élèves dans le milieu scolaire,
- Sur le plan économique : les activités sont essentiellement artisanales à Ouazzane et agricole dans les zones rurales. La dynamique actuelle en faveur du développement des centres ruraux émergents favorise le développement d'économies locales autour de métiers de proximité. La menuiserie (bois et aluminium), les métiers de la mécanique auto, l'électricité, la plomberie, etc. répondraient à un besoin local.

Un projet pilote pour le développement du tourisme écologique et solidaire a été lancé à Bellouta, dans la commune rurale de Brikcha, à l'initiative de la coopérative Manzah Izaren pour le tourisme rural.

Ce projet, soutenu par la province de Ouezzane, porte sur l'aménagement de l'aire de Bellouta pour le tourisme écologique et solidaire et la création d'une maison d'hôtes, d'un musée ethnoécologique et d'une pépinière pour les plantes aromatiques et médicinales qui font la réputation de la région et se retrouvent dans la tradition gastronomique locale.

- Sur le plan institutionnel et associatif, l'engagement en faveur d'un développement global de la province, la dynamique d'un tissu associatif jeune et l'engagement des instances de développement (INDH, conseils des élus, APDN, départements sociaux) permettent une action soutenue et une convergence des projets socio éducatifs.
- Sur le plan éducatif : un taux d'abandon important au niveau de la province. Le nombre des enfants hors école pour l'année 2016-2017 est de 2155 dont 1363 filles, soit 63,2%. Le taux d' (3,11%) atteignant des valeurs très élevées (cas de la commune de Zghira : 6,79%).

Les taux les plus importants de l'abandon scolaire au niveau de la province d'Ouazzane, se situent au niveau du collège, enregistrant un taux provincial de 4,83% et atteignant une valeur de 8,81% à la commune de Bou Sbar. Un total de 443 décrocheurs au niveau du collège a été enregistré à travers la province.

### **III. Le centre école de la deuxième chance-nouvelle génération Dar Dmana**

#### **III.1. vision, missions, objectifs**

##### **III.1.1 Implantation et population :**



Le centre sera établi dans le territoire de la Direction provinciale d'Ouazzane du MENFP. Il accueillera les jeunes en abandon scolaire de la province.

L'établissement d'accueil est l'école Imam Al Bousairi.

La population cible se situe dans la tranche d'âge 9-18 ans. Elle comprend :

- Les non scolarisés dont l'âge est entre 9 et 15 ans ;
- Les bénéficiaires de l'ENF, qui n'ont pas réussi à intégrer les classes formelles ni la formation professionnelle, âgés entre 12 et 18 ans ;
- Les décrocheurs, du primaire et du collège, qui n'arrivent à intégrer ni les classes de l'ENF ni la formation professionnelle, âgés entre 12 et 18 ans.

### **III.1.2. La vision**

Le centre est appelé à être un centre dédié à l'Education Non Formelle intégrée, à finalité d'insertion sociale et professionnelle. Répondant à la fois aux besoins et attentes des jeunes hors de l'école et des besoins du marché de l'emploi, il jouera le rôle de lieu de convergence des stratégies publiques, privées et associatives en matière de formation et d'insertion socio économique.

En adéquation avec les orientations de la nouvelle stratégie de la DENF en matière d'ENF (« Les centres de l'Ecole de la deuxième chance-nouvelle génération pour la qualification et l'insertion des jeunes : est possible de réussir autrement l'Education-formation ? », janvier 2014), le centre s'attachera à répondre aux exigences que représentent les « préalables fondamentaux qui président au bon fonctionnement de ce modèle et à son efficacité. Il s'agit en l'occurrence de la certification, l'orientation et les passerelles pour l'insertion ». (p. 15).

La finalité du centre sera celle énoncée par le document de référence de la DENF, que résumant les objectifs stratégiques suivants (p. 14-15) :

« **Objectif 1:** aider l'école à retenir tous les enfants inscrits pour au moins durant la période d'obligation scolaire (approche préventive, accompagnement scolaire et veille éducative).

**Objectif 2:** Faciliter la réinsertion scolaire des enfants non scolarisés ou déscolarisés qui souhaitent reprendre le parcours normal du système formel, en instituant des classes relais, ou en assurant des cours accélérés concentrés pour passer des examens certificatifs de fin de cycles...

**Objectif 3 :** Préparer les enfants qui le souhaitent à entreprendre un apprentissage ou une formation professionnels, et offrir aux jeunes des programmes d'initiation ou de formation professionnelles. L'objectif 3 concerne les jeunes qui sont plus ou moins proches de l'âge de quinze ans et qui préfèrent des possibilités d'initiation à un métier et à la vie professionnelle. Ils ont besoin pour cela des compétences de base et d'une orientation vers le monde professionnel et du travail. »

En fonction de ces objectifs et préalables, sept axes et seize orientations stratégiques définiront l'action du centre pour une durée de 4 ans (2017-2021) :

Niveau	Axes stratégiques	Orientations stratégiques
Offre éducative et socio psychologique	1. Développer un ancrage territorial durable du centre	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Disposer d'une cartographie des intervenants et des actions concernant l'insertion des scolarisés/non scolarisés, dans une logique de cohésion sociale,</li> <li>➤ Mettre en place une veille de la déscolarisation et des métiers émergents</li> <li>➤ Promouvoir le maillage des acteurs (publics, privés, associatifs) autour de programmes concertés et harmonisés</li> </ul>
	2. Différencier l'offre selon les besoins spécifiques de la population des déscolarisés/non scolarisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adopter une pédagogie différenciée, fondée sur une approche globale fondée sur les besoins psycho sociaux de chacun,</li> <li>➤ Diversifier les programmes de formation et d'éducation en fonction des offres émergentes</li> </ul>
	3. Articuler développement personnel, éducation citoyenne, acquisition des compétences de base et compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Limiter la déperdition dans le centre en répondant aux besoins individuels et collectifs des bénéficiaires en reconnaissant et en développant le sentiment d'appartenance au groupe,</li> <li>➤ Promouvoir une action éducative à même de favoriser la formation d'individus outillés pour une insertion socio économique durable</li> <li>➤ Mener un travail d'orientation, de suivi et d'accompagnement des bénéficiaires selon leur profil</li> <li>➤ Assurer une certification des acquis</li> </ul>
	4. Appuyer les familles et les accompagner	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser pour une scolarisation des filles</li> <li>➤ Proposer des alternatives pour</li> </ul>

		l'emploi des enfants
<b>Gouvernance</b>	5. Outiller et professionnaliser les intervenants dans l'ENF	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en place un programme de qualification des associations actives en ENF,</li> <li>➤ Mettre en réseau les associations actives en ENF autour de finalités et objectifs d'efficience,</li> </ul>
	6. Mutualiser les efforts et les projets dans une logique de convergence	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Instaurer un lien durable de concertation avec les différents acteurs concernés par l'insertion des jeunes,</li> <li>➤ Mettre en place des projets d'action commune avec différents acteurs</li> </ul>
	7. Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer un partenariat stratégique et durable avec les acteurs publics, le tissu associatif et les élus pour promouvoir l'action du centre</li> </ul>

### III.1.3. Les missions du centre :

En référence aux missions de l'E2C-NG telles que les définit le document de référence de la DENF (p. 24), à savoir :

1. l'identification et le recrutement du public cible (enfants et jeunes NS et DS), sans qualification ni diplômes et souffrant du chômage ;
2. l'éducation de base (compétences disciplinaires fondamentales) comme exigence de passerelle à la formation professionnalisante ;
- 3- la préprofessionnalisation et l'initiation aux métiers ;
- 4- l'orientation et l'insertion vers l'enseignement formel, la formation professionnelle ou la vie active ;

Le centre 2C/NG Dar Dmana d'Ouazzane remplira les deux grandes missions suivantes :

- La prévention : prévenir par un dispositif approprié, le décrochage scolaire,
- La remédiation : remédier à l'abandon scolaire par une formation spécifique visant l'insertion sociale et professionnelle accompagnée.

Ces deux missions se déclinent comme suit :

- Sur le plan préventif :

- Mettre en place des programmes d'accompagnement et de soutien scolaire et d'appui des élèves en difficultés,
- Instaurer des actions d'accompagnement scolaire en amont, sur le plan éducatif, social et psychologique,
- développer, en vertu de la capitalisation de l'action du centre, une approche pour la prévention de l'échec scolaire et du décrochage.

➤ Sur le plan curatif :

- Offrir une éducation de base alliant savoir, savoir faire et savoir être,
- Préparer les élèves, les orienter et les aider au choix de voies de réinsertion scolaire, des formations professionnelles ou de la vie active.
- Accompagner en amont, au cours et en aval de l'intégration du centre, les élèves vulnérables, candidats au décrochage et les décrocheurs. En amont, un travail d'identification du public cible, une préformation et une orientation seront effectués afin d'assurer une intégration réussie dans l'environnement de la formation.

#### **III.1.4. les principes de référence du centre**

Le centre se référera, dans son action, aux principes suivants :

- Un ancrage territorial fondé sur la réponse de l'action du centre aux spécificités de son contexte territorial, la valorisation des ressources humaines, institutionnelles et associatives de la province. L'engagement des acteurs du territoire de la province d'Ouazzane se fera via une stratégie de partenariat et de convergence. La mobilisation durable d'acteurs publics, privés et associatifs à partir d'une finalité commune mais aussi selon une contractualisation définie sera une condition de réussite,
- Une approche globale de la situation des bénéficiaires du centre, dans le sens où l'enjeu d'une éducation de deuxième chance est de les aider à changer de perception quant à leur statut social, leur rapport à l'école et leur intégration sociale. Cette approche consistera à préparer les jeunes en difficulté ou en rupture scolaires à se prendre en charge, à se reconsidérer comme personnes non rejetées et capables de s'engager dans un projet de vie ;
- Chercher des impacts durables par la responsabilisation des bénéficiaires et la proposition de voies personnelles et professionnelles viables et cohérentes. L'innovation dans les démarches éducatives et la gestion des parcours individuels des jeunes est un atout majeur dans ce sens;
- Veiller à la flexibilité du fonctionnement pédagogique du centre en fonction des besoins des bénéficiaires et du tissu économique et professionnel de la région. Cela suppose des

formations légères, modulables en durée et en démarches selon la spécificité des besoins et des profils, mais aussi selon l'évolution des besoins du marché du travail et les opportunités d'initiatives qu'offre le tissu économique et professionnel ;

- Adopter une démarche évolutive du centre en termes de concept, de fonctionnement, d'envergure en fonction du changement des conditions et du contexte éducatif, institutionnel et socio économique. Cela mènera à redéfinir les objectifs, repenser les partenariats, développer les outils de veille.

### **III.1.5. Les objectifs du centre :**

En adéquation avec les objectifs de l'E2C-NG, le centre visera les objectifs globaux suivants:

- La mise à niveau des compétences de base des recrues (mathématiques, physique, langues, communication),
- Leur préprofessionnalisation, et ce dans un environnement d'étude et de vie favorable à leur adaptation aux exigences du vivre ensemble,
- Leur qualification dans un métier et le développement de leur capacités d'adaptation au changement sociétal afin d'améliorer leur chance d'insertion socioprofessionnelle,
- La certification à l'issue de la formation professionnalisante.

Ces objectifs se déclinent en objectifs opérationnels comme suit :

#### ➤ Au niveau de la population :

- En prévention, le centre accompagnera, selon une méthodologie appropriée, les établissements primaires et les collèges en vue d'identifier les apprenants en difficulté, susceptibles de bénéficier d'un programme de soutien scolaire et socioéducatif.

Ce programme sera proposé aux élèves du primaire et du collège présentant les signes d'une bonne intégration dans l'école. Il visera la réinsertion dans le système éducatif formel. A défaut, et dès la rupture de leur scolarité, les élèves décrocheurs seront immédiatement orientés vers l'ENF afin d'éviter les longues épisodes de rupture scolaire;

- En remédiation, le centre accueillera deux catégories de jeunes :
  - les jeunes issus des classes de l'ENF des centres de la province, qui n'ont pas réussi la réintégration de l'éducation formelle et qui seront destinés à une formation professionnelle,
  - les jeunes déscolarisés au collégial, en vue de les insérer dans la formation professionnalisante.

#### ➤ Sur le plan éducatif, le centre vise :

- L'accompagnement des bénéficiaires, candidats au décrochage ou déscolarisés, à l'aide d'une action de préparation personnelle à l'intégration sociale responsable et ce, en amont, pendant et en aval de leur passage par le centre pour la construction d'un projet personnel d'insertion sociale et professionnelle,
- Le développement d'un dispositif innovant d'éducation-formation non formelle à l'aide de recherche et de partage d'expériences,
- Le développement d'une stratégie de renforcement des capacités pour les différents intervenants dans le processus éducatif du centre.

La réalisation de ces objectifs éducatifs se fera à partir des démarches suivantes :

- L'identification des bénéficiaires potentiels du centre, à deux niveaux :
  - 1<sup>er</sup> niveau : l'identification des lauréats des classes de l'ENF selon leur assiduité, motivation et pré requis, en collaboration avec les animateurs et les superviseurs des centres de l'ENF. L'objectif est de sélectionner les candidats pour le centre CFA. Après sélection, une catégorisation des inscrits est effectuée selon les besoin en préformation ;
  - 2<sup>ème</sup> niveau : l'identification des élèves de la fin du cycle collégial, candidats au décrochage et décrocheurs.
- Sur le plan de la formation :
  - Mettre en place un système de formation par apprentissage basé sur les métiers vivants localement et au niveau de la région,
  - Assurer une formation professionnelle en adéquation avec les besoins du marché et les profils des bénéficiaires,
  - Accompagner les bénéficiaires insérés, pour une bonne intégration professionnelle.

### **III.2. La consistance du centre :**

#### **III.2.1. l'établissement d'accueil**

Le centre s'établira dans la province d'Ouazzane. L'établissement scolaire qui l'accueillera est une école primaire actuellement non exploitée.

- Données sur l'établissement
  - Nom : al Imam al Bousaysri,
  - Localisation : Direction provinciale du MENFP d'Ouazzane,
  - Superficie totale : 6700 m<sup>2</sup>,
  - Nature du foncier : Domaine privé de l'Etat,

- Consistance de l'existant :
  - 9 salles de classes
  - Bloc administratif
  - Blocs sanitaires
  - Logements
  - Cour
- Consistance prévue du centre :
  - Un internat dont la capacité est de bénéficiaires

### III.2.2. La consistance éducative :

Le centre aura une capacité de 300 bénéficiaires. Dans sa première année, il ciblera 100 bénéficiaires pour l'année de la préformation. Il évoluera, à raison de 100 bénéficiaires chaque année, vers un effectif stable de 300 bénéficiaires.

#### ➤ Les bénéficiaires

Trois groupes de bénéficiaires sont possibles selon l'appartenance géographique :

- les bénéficiaires issus des communes éloignées de la ville d'Ouazzane ;
- les bénéficiaires résidant à Ouazzane ;
- les bénéficiaires issus des communes proches de la ville d'Ouazzane.

En fonction de cette répartition géographique, deux types de régimes sont prévisibles :

- un régime d'internat destiné aux bénéficiaires issus de communes éloignées,
- un régime de demi-pension destiné aux bénéficiaires résidant à Ouazzane et dans les communes avoisinantes.

#### Répartition des bénéficiaires du centre

Régime d'accueil	Communes de résidence des bénéficiaires	Effectifs
Internat	Zoumi, Bougarra, Mokrisat, Zghira, Sidi Ahmed Cherif, Ouannana, Lamjaara, Teroual, Sidi Bousbar, Brikcha, Ain Baida, Sidi Redouane	260
Demi-pension	Ville d'Ouazzane	100
	Beni Qolla, Asjen, Masmouda, Amzfroun	40
<b>TOTAL</b>		<b>300</b>

Le centre fonctionnera comme une école atelier et un incubateur. La formation professionnelle dispensée permettra une orientation soit vers le marché du travail ou vers l'entrepreneuriat, selon les compétences et la disposition des lauréats.

#### ➤ Au niveau de la prévention,

Le centre instaure en collaboration avec les services de la Direction provinciale du MENFP :

➤ Les structures :

- Une structure de veille éducative,
- Une structure d'intervention et d'appui psychosocial et scolaire
- Une structure d'orientation

➤ Le fonctionnement:

Une animation s'effectuera au niveau de chaque structure afin de :

- Identifier les élèves en difficulté familiale, scolaire ou psychologique,
- Une prise en charge des cas les plus urgents sous forme de médiation familiale, soutien scolaire et soutien psychologique,
- Un suivi de cette population permettra d'évaluer leur évolution et les orienter en conséquence et en fonction de l'âge, vers la poursuite de la scolarité ou vers l'ENF avant la rupture.

➤ **Au niveau de la remédiation :**

➤ **Une préformation :**

Le centre consistera à promouvoir une offre pédagogique destinée aux jeunes issus des classes de l'ENF et basée sur :

- La construction du projet personnel et du parcours de formation,
- L'acquisition ou l'amélioration des compétences de base (lire, écrire, calculer, communiquer) ;
- L'acquisition ou l'amélioration de compétences sociales et relationnelle,
- Cette étape occupera une durée de 3 à 4 mois selon le cas.

➤ **Une activité éducative fondamentale :**

Le centre programmera comme offre éducative fondamentale dont la finalité est de développer le sentiment d'appartenance au groupe et du vivre ensemble :

- Des activités culturelles (théâtre, cinéma, arts plastiques, etc.),
- Des activités sportives régulières.

➤ **Une formation professionnelle :**

En matière de formation, le centre offrira une structure de formation légère et flexible, capable de s'adapter à l'évolution des profils et des métiers émergents. L'apport spécifique du centre consistera à ne pas doubler l'offre des centres de formation existant. Le point de force du centre, au-delà de la formation technique, résidera dans l'accompagnement et l'encadrement :

- Une formation par apprentissage encadrée en résidentiel et en entreprise. Le choix des filières se fera en fonction de secteurs porteurs et non de métiers. Une



concertation avec les acteurs économiques permettra d'identifier des secteurs et des métiers et de faire adhérer ces acteurs aux programmes de formation.

- Une familiarisation avec les techniques de gestion de projets préparera les lauréats à la vie active.
- Un suivi/évaluation continu et une mise au point et réajustement en conséquence,
- Un accompagnement dans la préparation du projet professionnel,
- Un accompagnement post professionnel,
- Une formation destinée aux acteurs de l'ENF :
  - Cadres associatifs,
  - Educateurs (trices)
  - Superviseurs
- Un réseautage des centres de l'ENF et l'animation d'une action commune en faveur de l'ENF

### III.3. les filières de formation et le cursus :

Le centre assurera des formations professionnelles dans deux types de filières : une **filière innovante** comprenant des métiers du terroir et liés à la spécificité de la région, et **une filière classique** orientée vers les maties artisanaux locaux et les métiers à fort potentiel d'insertion économique. Un programme d'éducation en compétences de base et développement personnel est envisagé:

- **La filière des métiers du terroir:**
  - Tourisme rural
  - Valorisation des produits du terroir,
  - Design des produits de l'artisanat (habillement, meubles, design d'intérieur)
- **La filière des métiers classique :**
  - modélisme,
  - cuisine,
  - métiers offerts par l'OFPPT

L'objectif du centre en termes de nombre de bénéficiaires pour la première saison sera de 100 apprenants, dont 50% sont des filles, répartis comme suit :

Provenance	Niveau scolaire	Profil	Age	Nombre	Métiers	Hypothèses de débouchés

Classes ENF	Fin du cycle du primaire		9-18 ans	35%	-tourisme rural - Valorisation des produits du terroir	- Réinsertion dans l'Education formelle, - Insertion professionnelle,
Collège	Fin du cycle collégial	Candidat(e)s au décrochage		35%	- design des produits de l'artisanat	- Auto emploi, - Micro entreprises
Déscolarisé(e)s niveau collège	Fin du cycle collégial	Rupture de scolarité de moins d'un an		30%	- modélisme, -cuisine - métiers OFPPT	

### III.3.1. Descriptif des métiers

#### III.3.1.1. la filière des métiers du terroir

##### ➤ Tourisme rural

Cette formation répond à la vocation touristique de la zone d'Ouazzane encore sous exploitée. Elle vise d'une part de mettre en place une pratique alternative du tourisme, ancrée dans son territoire.

Deux atouts favorisent la réussite de cette formation en termes d'insertion socio économique et de modification du paysage touristique local : la richesse des produits locaux et le lancement d'expériences à phares à benchmarker.

##### ❖ Objectifs de la formation

- Analyser, définir et mettre en place un projet d'une activité ou un produit liés au tourisme rural.
- Développer ses capacités de communication, d'accueil, de gestion et d'aptitudes à la prise d'initiatives.
- Connaître la réglementation liée au tourisme et les spécificités du tourisme rural
- Mettre en œuvre des techniques de commercialisation pour des prestations de tourisme rural et de suivi de clientèle

##### ❖ Programme

- module 1 : élaboration d'un projet de tourisme rural

- Les métiers du tourisme rural
- Connaissance du territoire
- Création et gestion
- Elaboration de son projet personnel
  
- module 2 : Bases technico-économique et législatives
  - Droit du travail – Organisation du travail
  - Base informatique
  - Outil de gestion
  
- module 3 : réalisation et organisation d'une prestation touristique
  - Conduite d'une animation touristique pour tout public
  - Accompagnateur de randonnée locale
  - Hébergement et restauration
  - Création et gestion d'une activité
  
- module 4 : techniques de communication et de commercialisation
  - Accueil - Communication
  - Promotion – Commercialisation

❖ Durée de formation : 900 heures

➤ **Valorisation des produits du terroir**

❖ Objectifs de la formation :

- Connaître le produit agricole local
- Connaître les enjeux commerciaux de la valorisation des produits locaux
- Connaître les techniques de la valorisation et de commercialisation

❖ Les modules :

- Identification et connaissance des produits locaux du terroir
  - Connaissance des qualités des produits du terroir locaux
  - Connaissance de la chaîne locale de production des produits
  - Géographie des produits locaux
- Connaissance du marché des produits du terroir
  - Le marché local
  - Le marché national
  - Le marché international

- Connaissance des techniques de valorisation
  - La biochimie de la conservation,
  - Les méthodes biologiques de conservation
  - Le conditionnement
  - La certification bio
- Techniques de montage de projet
  - Connaissance du territoire
  - Création et gestion
  - Elaboration de son projet personnel
- Connaissance des techniques de communication et de commercialisation
  - Accueil - Communication
  - Promotion – Commercialisation
    - ❖ Durée de la formation : 900 heures
    - ❖ Produits locaux :
      - Le miel : production, conditionnement, dérivés (pollen, propolis), produits cosmétiques
      - Les produits laitiers : production, conditionnement, dérivés (fromages), produits cosmétiques
      - La figue : conservation, transformation, dérivés (pâtisserie)
      - L'olive : conservation (aromes et assortiment), pression, produits cosmétiques.
    - ❖ Partenaires potentiels : département de l'Agriculture, département du Tourisme, associations et coopératives (Réseau chaouen rural, Chefchaouen).

### **Cas à étudier : La Maison Rurale Bellota**

#### **Situation**

La maison rurale Bellota est une ferme située dans la commune de Brikcha. D'une superficie de 2 hectares, elle est construite selon les méthodes traditionnelles à partir de matériaux écologiques (briques traditionnelles en terre et paille, peinture à la chaux,...) elle est organisée autour d'une cour intérieure et comprend un salon avec cheminée, deux chambres pour les visiteurs ainsi que les chambres de la famille, une cuisine équipée, deux douches et les sanitaires. Elle est entourée d'oliviers, figuiers, caroubiers et d'autres arbres fruitiers et forestiers.

Limitrophe au Site d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) de Brikcha, le Douar est entouré de la forêt Izarene du côté Sud – Est et du côté Ouest, cette forêt se caractérise par une diversité d'espèces végétales (chêne kermès, arbousiers) et animales (loups, sangliers, chacal, aigles...).

A 20km après Ouezzane vers Chefchaouen, la ferme est accessible en véhicule par une piste d'1km.

### **Activités de la ferme**

La ferme offre des activités de découverte du milieu naturel et social du site :

- visite de la ferme (l'élevage, parcelle en agroforesterie et pratique de l'agro écologie, arboriculture, maraichage saisonnière, essences fruitière, forestières, puits, moulins traditionnels (huile d'olive, céréale).
- Ateliers de la gastronomie locale:
  - Pain de blé et d'orge, cuit au four traditionnel à bois.
  - Genres crêpes (Rghayif, Harcha, Hartita, Sfeng).
  - Couscous de semoule (blé, orge) préparée au Kanoun
  - Tagine locale : poulet, chevreau, Lapin, Baissara (soupe des fèves), Bokkola (plants sélectionné au jardin), EL Harrira (soupe de légumes, Bolbola (soupe de semoule de l'orge).
  - Tisane et thé : (menthe, absinthe, origan, romarin, Basilic, Camomille....).
  - Atelier de transformation de lait (petit lait).
  - Participation à la traite de vache.
  - Atelier d'écrase les fèves au moulin traditionnel de deux pierres.
  - Atelier d'extraction huile d'olive au moulin traditionnel de la ferme.
  - Atelier de Henné avec des coutumes traditionnelles.
- Animation avec la music locale de JBALA, habille des vêtements locaux (Jellaba, Caftan, Korzia, Chachia,...).
- Participation aux activités agricole de la ferme (travail au jardin, gardiennage des vaches, pâturage, récolte des olives, figues, prunes, caroubes).
  - Balade au douar et découverte des activités réalisés et en cours par l'association locale : l'eau potable (mode gestion), installation des Fours à bois économe aux quartiers, l'unité de trituration de huile d'olive, l'agroforesterie et l'énergie.
  - Atelier de traite les chèvres race locale au matin chez voisin.
  - Circuit pédestre ou sur le dos des Mulets, visite du Musé ethnoécologie, visite station d'élevage de caprin, visite la coopérative féminine d'huile d'olive, coopérative d'apiculture et produits cosmétiques naturels.
  - Visite le souk hebdomadaire « R'HOUNA » (l'espaces des relations socioculturelles) jour de Samedi (artisans traditionnels, forgerons, tissage Mindile et Korzia, différentes places des produits locaux.
  - Apiculture : coopérative agricole Bellota (miel et produits cosmétiques).
  - Sel: coopérative féminine (production de sel et produits cosmétique).

- Huile d'olive : coopérative féminine de Douar Bellota.
- Association Rif pour le Développement locale et durable de Bellota (ARDB) : activités féminines, environnement, social, éducation.
- Artisans : fabrication des chapeaux, cordes, paniers, outils agricoles.
- Randonnée pédestre (environ 6h) : vue panoramique au sein des montagnes, à travers des Douar, champs des oliviers, caroubier, céréales, vers le camping de Barrage Oued EL MAKHZIN.

### ➤ **Design des produits de l'artisanat**

Cette formation vise à développer une approche innovante des pratiques de l'artisanat. Elle s'appuie sur la tradition locale pour proposer une vision dynamisante du secteur de l'artisanat en cohérence avec les programmes d'innovation que le secteur initie.

Cette formation s'effectuera en étroite collaboration et dans un cadre de partenariat avec le département de l'Artisanat. Les maîtres artisans auront le rôle d'encadrer les apprentissages en atelier.

#### ❖ Objectifs

- Connaître les techniques et les produits de l'artisanat marocain,
- Acquérir des compétences en design artisanal, appliquées à différents matériaux,
- Gérer et assimiler l'utilisation des outils.
- Maîtriser la coupe des différentes matières.
- Exécuter les gestes élémentaires du métier d'artisan.
- Organiser et hiérarchiser le processus de conception d'un objet.
- Maîtriser les aspects techniques et esthétiques de l'objet artisanal

#### ❖ Contenu de la formation

- Module 1 : l'artisanat local, histoire, évolutions et domaines
  - Les formes de l'artisanat local : urbaines et rurales
  - Histoire de l'artisanat local
  - Formes actuelles de l'artisanat local
- Module 2 : l'artisanat local : matières, techniques, produits
  - Le bois, le cuir, la laine, l'argile, le « doum » (palmier nain)
  - Les filières : la filière lanière, les métiers du bois, la tannerie,

- L'artisanat rural : poterie, tissage de « doum »,
- Module 3 : l'approche design de la pratique artisanale
- Analyser et contrôler la coupe du matériau,
- Dessiner des motifs directement sur la matière,
- Gérer et organiser l'outillage,
- Exécuter chronologiquement les étapes d'approche du volume,
- Identifier et analyser des plans,
- Examiner et restituer le modelé et la découpe propre au style du modèle
- Module 4 : techniques de communication et de commercialisation
- Accueil - Communication
- Promotion – Commercialisation

❖ Durée de la formation : 950 heures

### III.3.1.2. la filière des métiers classiques

Les formations que l'OFPPT offre au niveau de la province d'Ouazzane concernent 16 spécialités. Les formations en **aluminium, mécanique auto, électricité d'installation, construction métallique, couture, restauration** présentent les atouts suivants :

- Ce sont des métiers de proximité qui permettent aux jeunes ruraux de lancer des activités dans leurs villages,
- L'auto-entrepreneuriat ou l'activité coopérative sont possibles avec l'appui de l'INDH,
- La durabilité de l'activité est possible grâce à la bonne insertion de ces métiers dans le tissu économique local ou provincial ou même régional,
- Les options d'insertion professionnelles sont diversifiées (salarié, projet individuel ou collectif)
- Les formations techniques s'effectueront dans les locaux de l'ISTA (Institut Spécialisé de Technologie Appliquée)
- Les contenus des formations techniques sont définis dans le cadre des curricula de l'ISTA.

### III.3.2. le cursus

Le cursus au centre sera de 2 ans, comprenant deux cycles : un cycle de préformation et un autre de formation professionnalisante.

- **La préformation** : consiste en un programme d'éducation qui vise le développement personnel et professionnel. Axé sur la réadaptation des jeunes au milieu institutionnel et au vivre ensemble, ce programme allie, soutien psychosocial, aide à l'orientation et au choix, la construction de projet personnel d'une part et l'acquisition/consolidation de savoirs et compétences cognitifs, linguistiques, mathématiques, culturels et civiques.
- **La formation professionnelle**, en visant l'acquisition et la maîtrise des savoirs et des savoir-faire spécifiques à un métier, prépare à la bonne insertion sociale et professionnelle.

Ces deux cycles s'intègrent dans le cursus comme suit<sup>3</sup> :

➤ **Le cycle de préformation :**

- Comprend une éducation de base et un programme de développement personnel et professionnel. La formation générale est dispensée en classe. L'apprenant bénéficiera de possibilités rattrapage et d'accès à de nouvelles connaissances, dans l'objectif d'une mise à niveau de ses savoirs.

L'éducation de base ciblera l'acquisition de compétences clés préparant l'apprenant à la réalisation de son projet individuel. Elle visera :

- Les compétences cognitives lui permettant de suivre une formation professionnelle (formation à un métier)
- Les compétences méthodologiques et d'autonomie
- Les compétences linguistiques et communicationnelles en langues arabe et étrangères.
- Usage des TIC
- Compétences relationnelles

L'offre de formation sera fonction des résultats des tests de positionnement. Elle sera organisée en modules de formation pour permettre une flexibilité selon les besoins. Des groupes d'effectifs réduits seront formés selon les profils et les besoins.

Le cursus de formation de base sera d'une enveloppe horaire moyenne de 600 heures

La formation sera assurée par un animateur vacataire auprès de l'association chargée du projet selon le référentiel de formation. Il interviendra sur un ou plusieurs modules suivant ses compétences.

- Le cycle de préformation comprend également des modules de développement personnel et professionnel. Ce volet consiste en un accompagnement personnalisé des apprenants selon les besoins.

---

<sup>3</sup> Nous nous référons, quant aux principes présidant au cursus, au document de référence de la DENF, p. 30 et suiv.



D'une enveloppe moyenne de 300 heures, les activités proposées aux apprenants sont comme suit :

- **Orientation**

Il s'agit d'accompagner l'apprenant dans le choix du métier qu'il apprendra en l'aidant à définir son projet individuel et en l'appuyant dans la prise de conscience de ses capacités et dans son estime de soi. Cette démarche se fera à travers des ateliers :

- **Ateliers de métiers**

Des ateliers de familiarisation avec le monde des métiers sont organisés : informatique, métiers du bâtiment, mécanique auto, couture et design des produits de l'artisanat

- **Ateliers éducatifs**

Espace créatif, espace thématique périodique, atelier sur l'estime de soi, vivre ensemble et se respecter.

- **Diverses activités**

Bilan des objectifs et pose des objectifs en groupe, travail individuel (développement de l'autonomie et de la responsabilisation du participant)

- **Hors-projet**

Sport, arts et culture, visites aux entreprises, etc.

- **Suivi psychologique**

Entretien individuel, entretien de famille, médiation, tests, prévention.

- **Atelier d'information et d'orientation :**

A l'issue de ce cycle de préformation, l'apprenant sera en mesure de connaître les filières de formations, leurs exigences, les opportunités qu'elles offrent tant en termes d'insertion professionnelle qu'en termes d'auto emploi. Cette orientation se fera en adéquation avec le projet personnel que chacun a pu construire, vers trois voies :

- L'ENF pour la réinsertion du collège,
- L'ENF pour la préparation d'un certificat de l'enseignement général,
- La formation professionnelle

### **III.3.3. services sociaux du centre**

En partenariat avec l'INDH, l'Entraide Nationale, les élus locaux et le tissu associatif, le centre offrira trois services sociaux :

- L'hébergement des enfants issus de communes situées à plus de 20 km,
- La restauration en demi-pension pour les enfants issus des communes situées à moins de 20 km,
- Le transport sera assuré aux demi-pensionnaires,

### III.4 les ressources humaines

Les ressources humaines, réparties selon les différentes fonctions du centre se présenteront comme suit :

Fonction	Mission	Profil
Un administrateur	La gestion administrative et éducative du centre	Formation universitaire (master) et expérience en gestion administrative et éducative
Un directeur de la formation	La gestion des programmes éducatifs et de formation	Formation universitaire (master) et expérience en gestion de programmes éducatifs
Un comptable	La gestion des finances du centre	Formation en comptabilité et expérience
2 superviseurs pédagogiques	Mise en place et suivi des programmes de formation	Formation universitaire (licence) et expérience en supervision éducative
4 Formateurs	Assurer les formations techniques et les travaux en atelier selon les métiers du centre	Formation universitaire (licence ou bac +2) et expérience en formation professionnelle
2 Enseignants (arabe/ français)	Assurer les cours d'enseignement général	Formation universitaire (licence) et expérience
Assistante sociale	Accueil, orientation, suivi	Formation en psychologie et expérience
2 surveillants d'internat	Assurer l'encadrement de l'internat	Expérience en matière d'encadrement socio pédagogique
Psychologue (missions ponctuelles)	Suivi, écoute, soutien psychologique	Formation en psychologie et expérience
Coach (missions ponctuelles)	Suivi, animation d'ateliers de développement personnel	Formation en coaching collectif et individuel et expérience
Animateur culturel	Etablir et animer des programmes culturels et	Formation universitaire et expérience

	artistiques	
Animateur sportif	Etablir et animer un programme sportif	Formation en animation sportive et expérience
Cuisinier	Etablit les menus, les communique et les prépare	Expérience en restauration
2 aides cuisiniers	Assistent le cuisinier dans les activités de préparation et de service du menu	Expérience
2 aides ménagères	Travaux de nettoyage	Expérience
Un chauffeur	Véhicule du centre	Expérience

#### IV. La gestion du centre

##### IV.1. La gestion administrative et pédagogique

Le centre sera géré par une association ; cette dernière devrait répondre à un cahier de charges. Sélectionnée en vertu d'un appel à projet, cette association sera en charge du centre pour une durée maximale de 3 ans. La reconduction du contrat de gestion sera fonction de la réalisation des objectifs de la convention de partenariat.

Trois instances vielleront à la gestion du centre :

- Une direction du centre sous la tutelle de l'association responsable du centre,
- Un comité de suivi,
- Un comité de pilotage.

La direction du centre : le directeur gère le centre sur le plan administratif et pédagogique.

Un responsable de la formation assure la gestion des programmes pédagogiques.

Après concertation avec l'AREF et les partenaires, la direction du centre propose son plan stratégique et son plan d'action annuel qui sont validés par le comité de pilotage.

Trois pôles constitueront la structure organisationnelle :

- Le pôle orientation et accompagnement :  
Animé par une assistante sociale et un psychologue, il organise l'accueil des jeunes qui désirent intégrer le centre ainsi que toutes les actions nécessaires au bon déroulement du positionnement, 1ère phase de l'intégration du candidat. Il assure également l'accompagnement à l'insertion des jeunes en entreprise. Ce pôle a aussi pour mission la prise en compte et le traitement des situations rencontrées par les jeunes.
- Le pôle pédagogique :

Les formateurs de ce pôle travaillent en collaboration avec le responsable pédagogique. Ils œuvrent à mettre en place des projets pédagogiques innovants. Les plans de formations individualisés résultent essentiellement de l'émergence du projet professionnel élaboré conjointement avec le jeune. Ce plan de formation individualisé doit permettre d'édifier une trajectoire formative personnelle et professionnelle adaptée et, concourir à la réussite des objectifs fixés en début de parcours.

- Le pôle partenariat et entreprise :

Sa mission est de mobiliser les entreprises pour la définition des stratégies de formation, l'accueil des jeunes, l'insertion professionnelle et l'action bénévole en faveur des jeunes.

Ce pôle assurera l'action de réseautage autour des programmes du centre en vue de mettre en place une action convergente mettant en synergie différentes compétences.

Le comité de suivi : il est composé d'un représentant de l'AREF, d'un représentant de la délégation d'implantation, du directeur du centre, du président de l'association et d'un partenaire stratégique. Il veillera au bon déroulement du programme, établit des rapports d'étape, propose des ajustements, réalise l'évaluation annuelle du programme. Il se réunit chaque mois.

Le comité de pilotage : il est composé du Directeur de l'AREF du Grand Casablanca, du président de l'association partenaire, des partenaires institutionnels et privés. Il valide le plan stratégique et les plans d'action annuels du centre, en suit la réalisation et valide l'évaluation annuelle et finale. Il décide également des orientations stratégiques du centre.

#### **IV.2. Le suivi/évaluation**

Un système de suivi/évaluation sera mis en place. Il se déclinera en:

- Le suivi de la réalisation des actions projetées et l'atteinte des objectifs par étape selon l'évolution du projet d'établissement. Le suivi concernera les procédures, les réalisations, les doléances, les délais et visera à remédier aux difficultés. Un système de suivi sera établi à cette fin,
- Le suivi des élèves pendant le cursus et après insertion professionnelle sur le plan pédagogique, comportemental, individuel et collectif,
- L'évaluation est annuelle et sommative. Annuelle, elle est effectuée en fonction des objectifs de l'année tels que contenus dans le projet d'établissement, sous le contrôle du comité de pilotage. En fin de contrat de gestion, l'évaluation est sommative et porte sur :
  - La réalisation des objectifs quantitatifs

- La réalisation des objectifs qualitatifs
- La mesure d'impact,
- L'évaluation des procédures.

Les résultats de cette évaluation constitueront la référence à la décision de reconduire la contrat de gestion du centre.

En fonction de l'évaluation effectuée en fin de contrat de gestion du centre,

### **IV.3. La communication**

Le centre mettra en place une stratégie d'information et de communication interne et externe.

- La communication externe :

Elaborant un plan de communication au départ de la mise en place du centre, validé par le comité de pilotage, le centre visera les objectifs suivants :

- Instaurer une visibilité du centre,
  - Informer le public potentiel mais aussi les acteurs institutionnels, associatifs et privés de la stratégie du centre,
  - Construire une image positive de la voie de l'éducation non formelle chez les familles et les jeunes en difficulté ou en rupture scolaire via l'offre du centre,
  - Diversifier les supports, les formes, les messages et les moments de la communication.
- La communication interne :

S'adressera aux bénéficiaires et aux personnels du centre. Elle aura pour objectifs de familiariser les jeunes avec la logique d'action du centre, ses objectifs, ses actions, les projets qui concerneront la vie au sein du centre.

Des séances d'information, des ateliers de discussion pourraient renforcer les liens au sein des groupes et maintenir le sentiment d'appartenance.

### **IV.4. La gestion des partenariats**

Le centre, dans sa vision globale, construira une stratégie de partenariat définissant les finalités, les objectifs, les formes, les domaines et les résultats attendus de sa démarche partenariale.

L'échange avec les centres de même vocation, au Maroc ou à l'étranger, sera une voie vers des partenariats pouvant alimenter l'expertise du centre en matière d'innovation.

L'implication organisée, régulière et soutenue, des entreprises dans le projet du centre dépend du pouvoir de mobilisation des équipes de pilotage.

Des partenariats thématiques se feront avec les différents acteurs liés à l'éducation et la formation.

## **V. Financement du centre**

Selon les différents départements, le coût de financement de centres d'apprentissage va de 3000,00 DH à 4500,00 DH par bénéficiaire et par an. Quand les formations sollicitent une grande quantité de consommables et mobilisent davantage de ressources humaines le coût par bénéficiaire et par an peut atteindre 800-9000 DH (OFPPT).

S'ajoutent le coût de la prise en charge sociale des enfants, estimé à 4500,00 DH/ans, à raison de 30 DH/jour. Soit un coût total allant de 9000,00 DH à 13 500,00 DH par bénéficiaire et par an.

## **VI. Recommandations**

1. Etablir un projet d'établissement du centre pour trois ans, base d'un contrat avec les partenaires, les institutions de tutelle et les bénéficiaires ;
2. Le projet du centre devrait être mis en place parallèlement avec la réhabilitation des classes actuelles de l'ENF de telle sorte qu'elles soient des espaces à identité scolaire et éducative à même d'offrir une éducation et une formation selon les normes, dont les lauréats pourront rejoindre le centre ;
3. Développer le centre dans le sens d'une entité régionale dont la mission serait d'animer et d'accompagner un réseau de centres implantés au niveau des délégations, et ce au terme d'un cycle de vie de 4 ans ;
4. Mettre en place un code éthique du centre engageant les responsables et les bénéficiaires,
5. Mettre en place une structure de veille liée à la direction, chargée du suivi et de l'évolution des métiers afin d'actualiser l'offre de formation du centre. Elle travaillera en collaboration avec l'OFPPT, le Département de la Jeunesse et du sport, l'Artisanat, et la chambre de l'Artisanat.
6. Impliquer au mieux les familles selon une démarche pensée et durable à travers un dispositif d'information et de médiation,
7. En vue d'intégrer les décrocheurs du collégial en ENF, prévoir un dispositif pilote au niveau du centre E2C/NG pour préparer les nouveaux déscolarisés à réintégrer le cycle qualifiant ou l'insertion professionnelle,
8. Mettre en place une démarche de réseautage des associations actives en éducation afin de monter un programme régulier d'encadrement et d'animation culturels et sportifs piloté par le centre,

9. Mettre en place un programme de qualification des associations de proximité, actives en ENF. Il serait nécessaire de leur mettre en place un programme d'accompagnement en vue de les intégrer au mieux dans le fonctionnement du centre.

**Cahier des charges du centre**

**CAHIER DES CHARGES**

**Du centre école de la deuxième chance nouvelle génération**

**Centre Dar Dmana**

**Direction Provinciale du MENFP d'Ouazzane**



2016

## Sommaire

### Préambule

### Les objectifs d'actions E2C-NG

#### 1) Le cadre institutionnel du E2C NG

- 1.1) Public concerné
- 1.2) Autorisations et habilitations
- 1.3) Durée du placement
- 1.4) Les modalités d'accueil

#### 2) Le projet d'établissement : un accompagnement global

- 2.1) Un axe éducatif
- 2.2) Un axe pédagogique
- 2.3) Un axe pré professionnel/professionnel
- 2.4) Un axe thérapeutique
- 2.5) Un axe de travail avec les familles
- 2.6) Un axe de travail d'orientation sur l'extérieur
- 2.7) Un axe de travail en partenariat et en réseau

#### 3) Le fonctionnement

- 3.1) La procédure d'admission
- 3.2) Un pôle d'accueil, d'évaluation et d'orientation
- 3.3) Un projet individualisé de prise en charge
- 3.4) une formation qualifiante

#### 4) L'organisation du centre

- 4.1) Des procédures formalisées
  - 4.1.1) Pour faire valoir les droits des usagers
  - 4.1.2) Pour permettre une articulation étroite entre tous les intervenants internes à l'établissement
  - 4.1.3) Pour impliquer les familles tout au long de la prise en charge
  - 4.1.4) Développer la bientraitance
- 4.2) Les moyens
  - 4.2.1) Moyens humains
    - 4.2.1.1) Qualitatifs : compétences techniques, organisationnelles et relationnelles

4.2.1.2) Quantitatifs

4.2.2) Moyens logistiques

4.2.3) Moyens financiers

4.3) Coopération/ partenariat

4.4) Evaluation

## Préambule

Les centres écoles de la deuxième chance nouvelle génération (E2C-NG) ont vocation à compléter le dispositif de prise en charge des jeunes déscolarisés et non scolarisés au titre de la protection de l'enfance et de jeunesse et de la promotion de l'insertion sociale et économique. Destinés à accueillir, protéger, héberger, soigner, orienter, former et insérer des adolescents en difficultés familiales, relationnelles, sociales, comportementales..., ils répondent à un objectif d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle et de prévention.

Les E2C-NG assurent un accompagnement global et pluridisciplinaire, adapté à l'âge, aux problématiques et aux besoins spécifiques de chaque jeune.

Pour les plus de 15 ans, après une phase préalable d'observation et de diagnostic, l'accent est mis sur la formation pré-qualifiante et qualifiante dans la perspective d'une insertion professionnelle, condition nécessaire à une (ré) insertion sociale.

La loi sur l'obligation scolaire n°04.00 précisant le droit à la scolarité s'applique aux E2C-NG comme moyen de garantir ce droit. La loi n° 12-00 institue et organise l'apprentissage.

Les orientations de la nouvelle stratégie (DENF 2013) a fixé 3 objectifs stratégiques pour l'ENF :

Objectif 1: aider l'école à retenir tous les enfants inscrits pour au moins durant la période d'obligation scolaire (approche préventive, accompagnement scolaire et veille éducative).

Objectif 2: Faciliter la réinsertion scolaire des enfants non scolarisés ou déscolarisés qui souhaitent reprendre le parcours normal du système formel, en instituant des classes relais, ou en assurant des cours accélérés concentrés pour passer des examens certificatifs de fin de cycles...

Objectif 3 : Préparer les enfants qui le souhaitent à entreprendre un apprentissage ou une formation professionnels, et offrir aux jeunes des programmes d'initiation ou de formation professionnelles. L'objectif 3 concerne les jeunes qui sont plus ou moins proches de l'âge de quinze ans et qui préfèrent des possibilités d'initiation à un métier et à la vie professionnelle. Ils ont besoin pour cela des compétences de base et d'une orientation vers le monde professionnel et du travail.

Le centre E2C-NG de l'AREF Dar Dmana à Ouazzane est un centre pilote au niveau régional, il représente un levier de transformation de la pratique de l'éducation non formelle sur le plan institutionnel, managérial et éducatif.



## Les objectifs d'actions des CEP

Le Centre E2C-NG de l'AREF Dar Dmana- Ouazzane doit notamment accompagner les jeunes en rupture scolaire pour :

- rompre la spirale de l'échec,
- développer l'image de soi en vue de se construire une identité sociale et professionnelle,
- devenir acteur de son projet (projet individualisé),
- utiliser ses potentiels et développer ses capacités d'apprentissages scolaires, culturels, sociaux et professionnels,
- intégrer les valeurs de la vie collective pour développer ses compétences sociales,
- favoriser sa réadaptation scolaire, la découverte du monde professionnel, pour réaliser son insertion socioprofessionnelle.

Spécifiquement, le centre vise les objectifs suivants :

- La mise à niveau des compétences de base des recrues (mathématiques, physique, langues, communication),
- Leur préprofessionnalisation, et ce dans un environnement d'étude et de vie favorable à leur adaptation aux exigences du vivre ensemble,
- Leur qualification dans un métier et le développement de leur capacités d'adaptation au changement sociétal afin d'améliorer leur chance d'insertion socioprofessionnelle,
- La certification à l'issue de la formation professionnalisante.

A cet effet, un projet individualisé est mis en œuvre impliquant le jeune, sa famille, l'ensemble des intervenants internes et les partenaires extérieurs ; ce projet est régulièrement évalué et ajusté chaque fois que nécessaire.

### 1) Le cadre institutionnel

#### 1.1) Public concerné

Le Centre E2C NG Dar Dmana est destiné à accueillir des jeunes de 12 à 18 ans, garçons et filles, décrocheurs, déscolarisés ou non scolarisés.

Ils proviennent des classes relais d'éducation non formelle, du collège ou après une rupture de scolarité de mois d'un an.

L'établissement doit construire son projet éducatif en fonction de la tranche d'âge qu'il accueille, des moyens dont il dispose, des besoins recensés, et des équipements existants sur le territoire.

#### 1.2) effectifs du centre

Le centre accueillera 60 bénéficiaires la première année de son fonctionnement. Il évoluera vers 120 bénéficiaires dès la deuxième année et s'y stabilisera.

#### 1.3.) Habilitations

Le Centre E2C NG est implanté dans la province d'Ouazzane, sous la tutelle de la Direction provinciale du MENFP et supervisé en collaboration avec la Direction de l'Education Non Formelle (DENF).

#### 1.4) Durée de la formation

Le programme éducatif et de formation se décline en trois voies :

- Une voie éducative et de préformation,
- Une voie de formation qualifiante,
- Une voie d'éducation non formelle du niveau collégial et/ou menant à la certification.

#### 1.4) Les modalités d'accueil

Les jeunes sont accueillis soit en pension, soit en demi-pension.

#### 2) Le projet d'établissement : un accompagnement global

Il doit s'appuyer sur 7 axes de travail fondamentaux :

##### 2.1) Un axe éducatif

C'est l'axe majeur de l'accompagnement. Il permet de socialiser le jeune, travailler la confiance en soi, l'autonomie, la citoyenneté, l'hygiène de vie, la discipline, le respect des autres...

Supports d'activités : participation à la vie en collectivité (entretien des locaux), activités sportives, culturelles ...

##### 2.2) Un axe pédagogique

Les (ré) apprentissages scolaires fondamentaux : le jeune est exclu du système scolaire traditionnel ; il faut le remobiliser afin qu'il comprenne le sens et l'intérêt du scolaire dans son parcours d'apprentissages professionnels.

##### 2.3) Un axe pré professionnel/professionnel

Les préapprentissage professionnels, les formations professionnelles qualifiantes et certifiantes (re) mobilisent le jeune.

#### 2.4) Un axe accompagnement

Le Centre E2C NG met en place un suivi individuel, médical et psychologique, interne ou externe à l'établissement.

Il peut s'agir d'activités d'expression et /ou de psychothérapies régulières.

#### 2.5) Un axe de travail avec les familles

Le travail avec la famille est primordial, celle-ci étant une composante essentielle de l'environnement social du jeune. Les principaux objectifs de ce travail sont :

- (re) créer, maintenir, renforcer un lien entre le jeune et sa famille- associer et responsabiliser les familles pour qu'elles soient acteurs dans le projet individuel de leur enfant

#### 2.6) Un axe de travail d'orientation sur l'extérieur

Par la découverte des métiers, les stages en entreprises, le jeune développe des relations avec le monde du travail, l'environnement culturel et prépare son entrée dans la vie active.

Le Centre E2C NG favorise les passerelles vers les structures de droit commun, les structures d'apprentissage, etc.

#### 2.7) Un axe de travail en partenariat et en réseau

Le Centre E2C NG travaille avec les acteurs éducatifs, de formation, associatifs, privés dans le but d'offrir une éducation/formation efficace et efficiente.

Concernant le volet « enseignement », le centre peut travailler avec des acteurs privés ou associatifs sous, développer des conventions avec certaines institutions.

Le centre peut s'appuyer sur un réseau des structures d'apprentissage (filières professionnelles de l'éducation nationale, les centres de formation d'apprentis...) et d'entreprises

### 3) Le fonctionnement

#### 3.1) la gestion du centre

- Le centre sera géré par une association sélectionnée après appel à projets,
- L'appel à projets définira les conditions d'attribution de la gestion du centre à une association. La gestion du centre sera déléguée à l'association qui répondra aux exigences du cahier des charges. L'association sélectionnée pour gérer le centre doit auparavant signer une convention de partenariat avec la DENF.



- La durée de gestion du centre  
La durée de gestion du centre par l'association sera fixée à **trois ans** renouvelables après évaluation,
- le comité de pilotage du centre  
Ce comité sera composé des partenaires du projet, elle tiendra ses réunions chaque début et fin d'année elle validera le plan d'action au mois de septembre et recevra les résultats finaux,
- L'association gestionnaire du centre est tenue de lui présenter un rapport détaillé à l'issue de chaque exercice,

### 3.2) La procédure d'admission

Elle permet de connaître la situation du jeune, de présenter et de faire visiter l'établissement, de vérifier l'adéquation de ses besoins avec les réponses qu'offre le centre. C'est aussi l'occasion d'impliquer la famille, de mobiliser les parents. Elle est constituée de 3 phases :

- la constitution du dossier : un dossier d'admission comporte les informations relatives au jeune, une évaluation de sa situation, son parcours scolaire, contexte familial, bilan médical...
- la visite de pré-admission : pour faire connaître au jeune l'établissement, rencontrer les intervenants dont le directeur d'établissement et l'assistante sociale. Le jeune est accompagné de ses parents, et éventuellement de l'animateur des classes ENF. Une semaine « d'accueil - bilan » peut être organisée pour fixer les premiers objectifs d'accompagnement.
- l'admission : la présence des parents est requise. A cette occasion, le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement sont remis, le contrat d'éducation est rempli.

### 3.3) Un pôle d'accueil, d'évaluation et d'orientation

Chaque jeune accueilli dans le centre passe par une phase d'évaluation et d'orientation, de durée variable selon l'âge du jeune (maximum 6 mois).

Cette phase permet à un ensemble de professionnels d'observer, évaluer le jeune accueilli sous différents aspects (évaluation scolaire, manuelle, sociale, éducative, santé, ...) et d'élaborer un projet individuel de prise en charge.

Deux rôles :

- accueillir le jeune dans un lieu spécifique où l'action menée est structurée et codifiée ;

- mener des actions éducatives, d'apprentissage et de respect des règles de vie, etc., des actions pédagogiques et culturelles, et le cas échéant, travailler sur l'orientation du jeune. Deux phases concrétisent ce rôle : une phase de préformation et une phase de formation.

#### 3.4) Un projet individualisé de prise en charge

A l'issue de la période de la préformation, un projet individualisé de prise en charge est formalisé pour chaque jeune accueilli, avec lui et sa famille et en fonction de ses besoins, envies, compétences et capacité.

Des procédures formalisées sont mises en place pour accompagner cette démarche et l'évaluer tout au long du parcours du jeune au sein du centre.

#### 3.5) une formation qualifiante

Un programme de formation professionnelle est mis en place pour la phase formation. Des filières sont proposées selon l'évaluation effectuée avec chaque jeune.

Les résultats attendus au niveau de la formation sont:

- l'organisation de campagnes de sensibilisation/information en vue de recruter et inscrire les jeunes. Ces campagnes cibleront les enfants en ENF, les candidats au décrochage au collège et les nouveaux déscolarisés,
- le suivi rigoureux du parcours éducatif, de formation et d'insertion professionnelle des bénéficiaires,
- offrir aux jeunes une formation qualifiante dans un métier en vue de les insérer dans le monde de l'emploi ou leur permettre de l'auto emploi,
- procurer aux bénéficiaires des stages dans les ateliers de métiers ou au sein d'entreprises,
- offrir aux bénéficiaires un programme structuré d'activités culturelles et sportives dont les finalités éducatives sont bien définies,
- l'orientation et l'accompagnement des lauréats pour une insertion professionnelle durable,
- la mobilisation de ressources humaines nécessaires et compétentes pour assurer la formation, l'éducation, le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires,

#### 4) L'organisation du centre

##### 4.1) Des procédures formalisées

###### 4.1.1) Pour faire valoir les droits et les obligations au sein du centre

Un règlement interne sera élaboré par la direction du centre. Il sera diffusé, expliqué et commenté pour une bonne appropriation par tous.

Un code éthique sera élaboré avec tous les concernés du centre, intervenants et bénéficiaires. Il définira les principes et les valeurs partagés par tous pour un vivre ensemble responsable.

4.1.2) Pour permettre une articulation étroite entre tous les intervenants internes à l'établissement

Les réunions de tous les professionnels intervenant autour du projet du jeune permettent l'information, la coordination, l'évaluation et le réajustement permanent de toutes les actions et orientations prises en sa faveur et celle de sa famille.

4.1.3) Pour impliquer les bénéficiaires et leurs familles tout au long de la formation :

Une équipe formée de :

- Un directeur de la formation,
- Des formateurs,
- Des enseignants,
- Un superviseur,
- Des surveillants d'internat
- Une assistante sociale,
- Un psychologue,
- Un coach

Différents moyens doivent être mis en place par le centre pour concevoir, mettre en place, suivre la réalisation du projet éducatif du centre.

4.1.4) Développer la bientraitance

Le centre mettra en place des informations internes à l'établissement pour les professionnels et pour les usagers

Des procédures sont formalisées à l'intention des professionnels pour garantir la cohérence et la qualité des actions.

Le centre procèdera également à l'analyse des pratiques professionnelles.

4.2) Les moyens

Pour une action efficace et durable, le centre doit disposer des moyens suivants :

4.2.1) Moyens humains

Les ressources humaines doivent faire preuve de compétences techniques, organisationnelles et relationnelles

- Equipe administrative : un administrateur, une secrétaire, un comptable.
- Personnels des services généraux : entretien des locaux, cuisine, restauration.
- Equipe éducative et de formation : un directeur de la formation, des enseignants, des formateurs, un superviseur, une assistante sociale, un coach.
- Equipe thérapeutique : un psychologue.

#### 4.2.2) Moyens logistiques

- Des locaux adaptés aux apprentissages, respectant les exigences de l'activité pédagogiques et de la sécurité,
- Des locaux adaptés aux activités culturelles (théâtre, arts plastiques, lecture, etc.)
- Un espace suffisant pour les pratiques sportives,
- Une plate forme technique (ateliers, classes...) pour permettre à chaque jeune de choisir sa formation professionnelle.

#### 4.2.3) Moyens financiers

Le financement du centre sur le plan de l'équipement et du fonctionnement fera l'objet de la mobilisation de l'association gestionnaire.

Un cofinancement de la DENF, le Département de la Formation Professionnelle, l'OFPPPT, l'INDH, des entreprises privées est envisageable et demandera une stratégie et une force de plaidoyer et de mobilisation de l'association gestionnaire

#### 4.3) Coopération/ partenariat

Compte tenu de la multitude d'acteurs concernés, il importe qu'un partenariat formalisé se mette en place.

- Partenaires institutionnels : DENF, MEN, Département de la Formation Professionnelle, Département de l'Artisanat, etc.
- Partenaires sociaux :INDH,
- Structures de soins : les dispensaires, les hôpitaux, les Services,
- Partenaires professionnels : la chambre de commerce, la CGEM, ANAPEC, des entreprises.

#### 4.4) Evaluation

Le centre doit répondre aux exigences d'un suivi/évaluation :

- suivi du projet d'établissement (du fonctionnement et des procédures),
- évaluation régulière du projet éducatif individualisé.